La chronique de l'Isle de

BOUIN



Bulletin municipal n° 109
Hiver 2020

PAYSAGES DE BOUIN

Photographes amateurs, cette page vous appartient...



LE MOT DU MAIRE

Chères Bouinaises, Chers Bouinais,
Chers Époyens, Chères Époyennes,



C'est une année tout à fait particulière qui s'achève. Elle restera pour tous une horrible année, chargée de déconvenues et de tristesse. Si la parenthèse estivale nous a permis de respirer, cet espace de liberté a été très vite écourté par un nouveau confinement. Cette réalité m'a contraint, malheureusement, à l'annulation ou au report de toutes les manifestations organisées par la mairie et ceci, jusqu'à l'amélioration du contexte sanitaire.

Vous avez en main un bulletin municipal modernisé, dense, et riche d'informations sur les multiples activités des associations et sur les actions menées par la nouvelle équipe municipale.

Je tiens à saluer ici le travail réalisé par l'équipe sortante et, en premier lieu, par mon prédécesseur, Jean-Yves GAGNEUX, à qui j'adresse un salut amical. À la suite de Raoul PÉLOTE et par son travail et sa connaissance avérée du territoire, il a fait entrer notre commune dans une ère nouvelle.

L'année qui vient sera riche en projets et en réalisations : la médiathèque YVON-TRAINEAU ouvrira prochainement ses portes ; la nouvelle station d'épuration sera mise en fonctionnement de même que le projet LHYFE, bien qu'un peu retardé. A cela s'ajoutent l'aménagement de l'ancienne poste pour y créer des logements pour les travailleurs saisonniers, la réhabilitation de l'ancienne bibliothèque, l'aménagement et la végétalisation de la Place de l'Église, sans oublier les études concernant le futur complexe sportif et la station d'épuration de l'Epoids ; d'importants travaux de voiries sont également à prévoir. Ces ouvrages coûteux sont nécessaires à notre collectivité pour le bien-être de toutes et tous.

En ces temps difficiles, nos personnels de santé, nos agents, nos commerçants, nos artisans, nos ostréiculteurs et nos agriculteurs locaux jouent pleinement leur rôle pour servir la collectivité. Soutenons-les dans leurs efforts : leur survie et le dynamisme de Bouin en dépendent.

Gardons l'espoir d'un printemps heureux qui verra le retour de projets et d'événements autour desquels nous pourrons nous retrouver.

Prenez soin de vos proches, prenez soin de vous.
Soyons solidaires, comme nous savons l'être.

Au nom des Agents de la Commune, du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Enfants, je vous souhaite un Noël différent...mais joyeux, plein d'espérance et un très bon début d'année 2021.

Avec vous.

Thomas GISBERT
Maire de BOUIN
Vice-Président de Challans-Gois Communauté

AU SOMMAIRE :



Revue municipale n° 109
ISSN en cours
Dépôt légal : Décembre 2020
Tirage : 1800 exemplaires
Directeur de la publication : Thomas GISBERT
Rédaction : L'équipe municipale
Conception : Margaux SCHMIT
Impression : Imprimerie du Bocage à Aizenay
Crédit photos : Mairie de Bouin
Photo de couverture : René-Julien OUBIN



L'HISTOIRE DU BULLETIN MUNICIPAL DE BOUIN : UNE CHRONIQUE ATTACHANTE !

Les bulletins municipaux sont en France des documents forts appréciés par les administrés. Actuellement, 96% des villes moyennes en sont dotées. Sous des formats très différents, ils relatent l'actualité locale et les projets des équipes municipales ; ils apportent bien souvent de précieuses informations qui facilitent le quotidien de la population.

Il est difficile d'en dater la naissance car de tout temps, de nombreuses gazettes paroissiales informaient les fidèles. En effet, alors que l'on ne parlait pas encore de communes, création de la Révolution, Paris célèbre son premier bulletin en 1882 ; peut-être faut-il situer à cette date la création du premier organe d'information municipale.

Il faut attendre 1968 pour découvrir à Bouin le premier document de ce genre. Il s'intitule sobrement **Bulletin Municipal d'information**. Sous la plume du maire Raoul PÉLOTE, ce petit livret à la couverture bleue propose une présentation simple et précise du budget, des travaux à venir et des services proposés à la population.

Avec une pointe de malice, le comité de rédaction du moment y inscrit en dernière page : « Ce bulletin a été tiré à 820 exemplaires. Il a fallu pour le réaliser trois ramettes de papier bleu (29,40 francs), vingt ramettes de papier blanc (196 francs), 24 stencils (papier servant à la polycopie), un tube d'encre et 2460 agrafes [...] sans compter le temps de Mademoiselle Brianceau et de Monsieur Blaizeau ».

Au premier trimestre de l'année 1972, le bulletin d'information municipale devient **La Chronique de l'Isle de Bouin.** L'ouvrage se pare d'une couverture cartonnée orange décorée d'une gravure montrant une maraichine et au dos, d'une ancre, accompagnée d'une photo du Port du Bec et d'une gravure ancienne représentant l'ancienne Isle de Bouin. Ce document, dont la teinte de couverture évolue en fonction des modes se décline du caramel au jaune d'or ; il s'étoffe de nombreux articles qui narrent la vie de la commune, celle des associations qui la composent, les annonces d'état civil et les synthèses des séances du Conseil Municipal.

Apprécié par les Bouinais qui le reçoivent gratuitement à leur domicile, il fait aussi l'objet d'expéditions, moyennant quelques timbres-poste en guise de paiement, sur tout le territoire national.



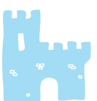
L'HISTOIRE DU BULLETIN MUNICIPAL DE BOUIN : UNE CHRONIQUE ATTACHANTE !

En 1975, une nouvelle chronique fait son apparition : cette édition revisitée porte le numéro 14. Sa couverture, réalisée sur un carton épais façon imitation cuir, s'orne d'une vue de Bouin inspirée d'une gravure de Nicolas TASSIN réalisée en 1634 et dessinée par Jacques HIDIER. Le document est bien fourni et contient de précieuses informations : on y trouve des recettes culinaires, le programme du cinéma, les médecins de garde, des chroniques agricoles ou des expressions maraichines.

Ce bulletin que les Bouinais conservent précieusement sera édité jusqu'en 2001. En juin de cette même année, le nouveau maire, Jean-Yves GAGNEUX, inaugure une édition bimestrielle qui prend le nom de **P'tite Chronique de l'Isle de Bouin.** D'abord éditée en bichromie de bleu, elle devient entièrement colorisée en mai 2011.

Inspiré par notre Histoire, nous souhaitons proposer aux Bouinais et aux Epoyens un journal étoffé, couvrant des sujets plus vastes et mettant en valeur notre ancienne île, son patrimoine et ses acteurs, sans occulter ni les informations pratiques ni l'actualité de notre commune. Depuis son origine, la chronique à vocation de faire le lien avec l'ensemble des Bouinais. Poursuivons cette belle histoire ! N'hésitez pas à nous communiquer vos textes, articles et photos afin d'enrichir ce bulletin qui est aussi le vôtre !





Lieu de mémoire

UNE NOUVELLE AVENTURE POUR LA CHAPELLE DE L'AUMONERIE SAINT-JULIEN

-

Les Bouinais connaissent bien la Chapelle de l'Aumônerie Saint-Julien, placée en 1867 sous le vocable de Notre-Dame de Pitié ou des Sept-douleurs.
Construite à la fin du 15ème siècle, elle a été profondément modifiée au 18ème siècle. Avant cette date, elle est surmontée par un petit clocher. Cet édifice est vendu comme bien national en 1791 et, en 1864, est acquis par le curé de Bouin, l'abbé DURANDET, pour en faire un dépositoire, ancêtre des chambres funéraires, à destination des gens du marais de Bouin pour lesquels la veillée mortuaire à domicile est particulièrement difficile à la mauvaise saison.
L'usage se perd avec le temps. En 1993, la Commune de Bouin y installe la bibliothèque municipale. Si le bâtiment est désacralisé, il contient toujours une jolie pietà en terre cuite ainsi que son jubé.
Avec le transfert de la bibliothèque dans la nouvelle médiathèque Yvon-TRAINEAU, se pose la question de sa réhabilitation : lieu de mémoire, petit musée, chambre funéraire...? Nous vous invitons à participer à ce débat en nous communiquant vos idées par courrier ou courriel. Le compte-rendu en sera fait dans la Chronique du Printemps 2021.

✉ *Mairie de Bouin, communication@bouin.fr*

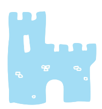


© Mariano.B.



Dessin de Gaston DOLBEAU

VOTRE AVIS COMPTE.
Participez au devenir de la Chapelle.
Une boite à idées est à votre disposition
en mairie.



Objet insolite

LE TAMBOUR DU GARDE CHAMPÊTRE

-

Retrouvé dans la salle des archives de la mairie, un objet capte immédiatement l'attention de celui qui passe à proximité : un tambour au fût en laiton cerclé de bois, tendu de deux peaux naturelles et pourvu de deux baguettes.

Cet instrument dont l'usage n'est plus d'actualité demeure néanmoins dans le souvenir de bien des Bouinais ; il s'agit du fameux tambour du garde champêtre.

La fonction de ce garde tout à fait originale est très ancienne et remonte au 14ème siècle. Jusqu'à la Révolution, le garde est au service du seigneur et exerce une police visant presqu'exclusivement à prévenir le braconnage. En 1790, la loi restaure le rôle des gardes mais ils sont alors attachés à une nouvelle structure administrative : les communes. C'est à cette date qu'apparaît à Bouin un premier garde communal répondant au nom de GAULTIER ; ses fonctions sont multiples. À partir de 1791, ces gardes deviennent agent de Force Publique. Ils portent le bicorne, survivance des couvre-chefs militaires du 18ème siècle, et se voient dotés d'un tambour. C'est ce dernier qui leur permet de rendre solennels les messages officiels tels les réunions publiques, les comptes-rendus des Conseils Municipaux, les décrets préfectoraux ou l'annonce des cérémonies importantes. Après un premier roulement de tambour et un retentissant : « Avis à la population », l'homme clame son allocution qui se termine par : « Qu'on se le dise ». Un nouveau battement de tambour plus bref marque la fin du message.

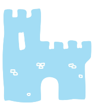
Sous la Restauration, le législateur fait évoluer le statut du garde champêtre : il devient Officier de Police Judiciaire, il peut être armé et il porte un képi, coiffure qu'il ne quittera plus. Il relève les contraventions et les délits constatés par procès-verbaux qu'il transmet, après affirmation devant le Maire, au Procureur de la République par l'intermédiaire du commandant de brigade de la gendarmerie.



Tambour du garde-champêtre, collection Mairie de Bouin

Figure omniprésente dans le paysage rural, nommé par le maire, après avis du Sous-Préfet, il accompagne la vie des habitants. À Bouin, Albert SORIN succède à Joseph BÉGAUD. Né en 1919, ce descendant d'une vieille famille de fariniers bouinais se destine à devenir boulanger dès l'âge de 11 ans.
Parcourant le marais pour livrer le pain, d'abord avec une charrette puis avec une mobylette jaune, il connaît la commune mieux que quiconque. Prisonnier cinq ans en Allemagne pendant la seconde Guerre mondiale comme ses deux frères, il en revient profondément marqué.

Fin connaisseur de la commune, c'est assez logiquement qu'il est nommé garde champêtre à la fin des années 60, par le maire Raoul PÉLOTE. Il le restera jusqu'au début des années 80 et sera le dernier agent à exercer cette fonction.



Objet insolite

D'un abord plutôt réservé, Albert SORIN n'apprécie guère l'usage du tambour qu'il utilise au début de ses fonctions, installé sur la plus haute marche de l'escalier de la mairie. Son prédécesseur, Joseph BÉGAUD, en faisait un usage hebdomadaire, le dimanche après la messe. C'est ainsi que les Bouinais prennent connaissance des nouvelles ; internet et les médias actuels sont encore bien loin...

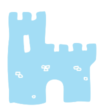
La commune étant vaste, Albert SORIN se rend une fois par semaine à l'Epoids afin d'y recueillir les informations d'intérêt auprès de l'adjoint alors en poste, Roger ROBARD. Ses missions variées le conduisent à diffuser les arrêtés préfectoraux et municipaux, contrôler certaines installations ou vérifier les abords de l'ancien camping.

Homme discret, loyal et généreux, Albert SORIN s'éteint en 2004, dans cette commune qu'il connaît si bien, sans n'avoir jamais dressé un seul procès-verbal ! Son tambour trône aujourd'hui dans une vitrine de la mairie, telle une relique.

Un grand merci à Madame Bernadette BECHET-SORIN, fille d'Albert SORIN pour son témoignage.



Albert SORIN, dernier garde-champêtre de Bouin, collection particulière



Recette du coin de Bouin



© Vendée Mag

CROUSTILLANTS D'HUÎTRES, MAYONNAISE DE BLANC CITRON VERT, GUACAMOLE ET PICKELS D'OIGNON ROUGE
-
Recette pour 4 personnes,
proposée par Sébastien et Magda MOREAU
du restaurant L'Écume Gourmande.



Ingrédients :

Croustillant : 16 huîtres n°2, 6 feuilles de pâte à filo, 2cl de sauce soja, 1 échalotte ciselée, botte de ciboulette ciselée, 10 cl d'huile d'olive.
Mayonnaise de blanc : 3 cl de blanc d'œuf, 1 citron vert, 10 cl d'huile, 1 cc de moutarde.
Guacamole : 2 avocats mûrs, 1 citron jaune, 12 cl d'huile d'olive, 1 cs de pâte de curry vert.
Pickels : 1 oignon rouge, 15 cl de vinaigre blanc.
Finition et dressage : sel, poivre du moulin.

Matériel :

1 mixeur à pied, 1 couteau à huîtres, 1 poche à douille, quelques fourchettes et cuillères, 2 casseroles, 1 poêle, 2 bols.

Préparation :

Les huîtres : Ouvrir les huîtres, récupérer la chair, y ajouter l'échalotte et la ciboulette. Verser la sauce soja et laisser mariner 10 minutes. Superposer 2 feuilles de pâte à filo et les couper en 8. Rouler chaque huître dans un morceau de feuille de pâte à filo pour obtenir 16 croustillants. Poêler les croustillants avec l'huile d'olive jusqu'à obtention d'une coloration dorée.

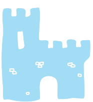
La mayonnaise au blanc : Rassembler le blanc d'œuf, la moutarde, l'huile et le jus de citron vert, puis mixer et rectifier l'assaisonnement.

Le guacamole : Mixer la chair d'avocat avec le citron, le sel et le poivre. Finir la préparation en la montant à l'huile d'olive.

Le pickels : Tailler l'oignon rouge en pétales. Faire chauffer le vinaigre et le verser sur les oignons puis couvrir.

La finition et le dressage : Disposer 4 croustillants d'huîtres par assiette et parsemer de quelques pétales d'oignon rouge. Déposer harmonieusement à l'aide d'une poche à douille des points de mayonnaise et de guacamole. Disposer quelques herbes et fleurs du jardin, et quelques feuilles de roquette ou de pissenlit.

Bon appétit !



Quelques mots de maraichin…

Le parler maraichin fait partie du patrimoine immatériel que seuls les initiés peuvent comprendre et pratiquer fait partie du patrimoine immatériel. Ce *parlange* est pour le spécialiste un dérivé du poitevin, lui-même variante du poitevin-saintongeais… Quelle qu'en soit l'origine, certaines expressions sont encore bien présentes dans notre vie quotidienne, en commençant par le nom de notre commune si souvent prononcé « Bougn ».
Afin de nous replonger dans nos souvenirs, de nous remémorer quelques mots d'antan, pour ne pas les effacer, et de restituer cet humour si particulier qui fait, à ne pas en douter, oublier les difficultés de l'époque, nous avons choisi de vous proposer quelques expressions bien de chez nous…

Annaille : prononciation patoise du mot année : « Boune annaille »

Saoüe : sel, mot féminin : on dit « de la saoüe »

Pigouille : remplace quelquefois le mot « ningle »

La Margade (ou margate) **:** seiche

Maroïe : prononciation patoise du mot marais

Navaillons : palourdes

Métives : époque des moissons ou plus exactement des battages, « je suis en pleines métives »

Maraichiner : se dit des jeunes gens qui flirtent ; certains diront qu'ils « se fréquentent »

Leuïte : prononciation patoise du mot lit

Jno-ye : prononciation patoise du mot genou. On dira « Cache-ti-jno-ye » pour « Cache tes genoux »

Aiser : prononciation patoise du verbe taire. On dira « Taize-te dinle » pour « tais-toi donc » ou plus crûment, « Taize-ta goule »

Tapiner : rapiécer, mettre des pièces à un habit

Mites : mitaines

Anucher : lire très mal, ânonner

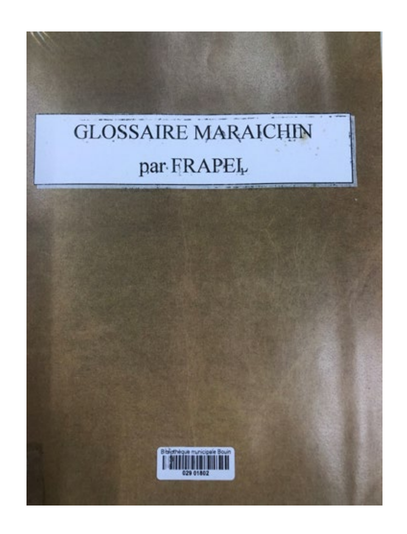
Soune : a soune est la prononciation patoise de ça sonne

Souque : étable à porc, déformation du mot français soue

Angueille : prononciation patoise du mot anguille

Pigne : pomme de pin

Meneuïte : prononciation patoise du mot minuit



Pour vous perfectionner en attendant la prochaine Chronique de l'Isle de « Bougn », n'hésitez pas à consulter l'excellent glossaire, dont cette séquence s'inspire. Écrit par François PELLETIER, dit FRAPEL, il pourra être consulté à la Médiathèque Yvon-TRAINEAU.

En attendant …« boune annaille » !



P'TIT MARIN
-



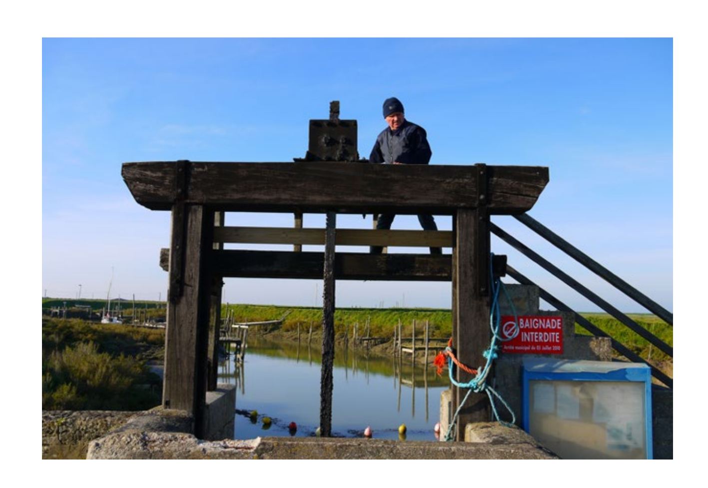
Jean-Pierre AUDHEON dit « P'tit Marin »
lors d'une manœuvre au port de La Louippe

Marin-pêcheur à la retraite, Jean-Pierre AUDHEON, 64 ans, dit « P'tit Marin », est un travailleur de l'ombre.

Il y a dix ans, il recherche une activité. Le Syndicat des propriétaires de Bouin, à qui il avait proposé ses services, lui confie la charge des écluses des ports de la Louippe et des Brochets. Son rôle est essentiel : quel que soit le temps et la force des marées, de jour comme de nuit, attentif aux cycles de la lune, il doit assurer toute l'année, en alternance, l'évacuation des eaux douces et la rentrée des eaux salées dans les étiers. Il doit évacuer les eaux de pluies excédentaires pour éviter des inondations dans les zones habitées (l'eau vient de loin, Machecoul voire au-delà), et doser correctement le flux d'eau douce dans la baie afin de ne pas nuire aux exploitations ostréicoles.

Grâce à son action et ses initiatives, jointes à celles de l'association de la Louippe, le port de La Louippe a repris vie. P'tit Marin y a installé un filet en travers de l'étier un peu avant l'écluse ; ce filet évite l'engorgement par les algues, il empêche le goémon de remonter jusqu'au bourg et de boucher toutes les buses. Le filet se vide et se nettoie quand P'tit Marin fait des chasses vers la mer, travail qui consiste à évacuer une partie de la vase grâce à la force du courant.
Jean-Pierre AUDHEON tient son sobriquet du nom de son bateau baptisé « P'tit Marin » ; le bateau n'est plus mais le nom est resté !

Jean-Pierre AUDHEON fait partie de ces éclusiers qui gère les soixante-dix écluses des mille étiers de notre commune.
Sa disponibilité est totale ou presque car son binôme Michel JAHAN le remplace quand cela est nécessaire. Jean-Pierre est passionné par son activité mais songe à une retraite bien méritée ; il nous faut dès aujourd'hui penser à lui trouver... un successeur.





IN MEMORIAM

-

Théo ROUSSEAU nous a quitté.



Théo ROUSSEAU en 2019 © Alexis BÉTUS

Mardi 7 avril dernier, la commune de Bouin perdait l'un de ses enfants d'adoption : Théodore ROUSSEAU, alias « Théo », nous quittait à l'âge de 81 ans.
Originaire de Challans, Théo ROUSSEAU naît le 20 décembre 1938. Après des études de droit, il embrasse la profession de notaire qu'il exerce à Bouin à la suite de Maître Raymond BELIARD. Plus tard, il devient Président de la Chambre des Notaires de Vendée.

Longtemps premier-adjoint au maire de Bouin, Raoul PÉLOTE, dont il assure l'intérim à sa disparition, il concourt à l'organisation d'expositions et d'activités dont la commune peut s'enorgueillir. Ainsi, en 2000, la rétrospective consacrée au peintre Yvon Traineau et de nombreuses visites-conférences dans les rues du bourg.
Cet enfant du pays se passionne très tôt pour le marais qui l'entoure, pour sa lumière, ses couleurs uniques et son histoire séculaire. Historien de talent, il contribue par ses nombreux écrits à mettre en valeur les anciennes îles du Golfe de Machecoul et l'important patrimoine bâti de l'ancien canton de Beauvoir-sur-Mer. Amoureux des vieilles pierres, il a été vice-président de la Société d'Histoire de Challans et membre actif, au côté de son ami et confrère Claude MERCIER, de la Fondation du Patrimoine. Amateur éclairé, il rassemble une collection de peintures d'artistes du marais riche et éclectique, mêlant les landes d'Emmanuel LANSYER aux rues bouinaises d'Yvon TRAINEAU, en passant par des œuvres contemporaines signées RONCHETTI ou QUAIREAU.

En 2019, à l'occasion de la Nuit des églises à Bouin, il prend une dernière fois la parole pour présenter l'histoire du bâtiment.
C'est un érudit de qualité, généreux et bienveillant qui nous a quitté.



LA BIBLIOTHÈQUE DE BOUIN S'INSTALLE À LA MÉDIATHÈQUE YVON-TRAINEAU

-

2020 est une grande année pour l'équipe de la bibliothèque car elle voit l'emménagement dans un nouveau bâtiment, plus lumineux, spacieux et moderne. En effet, après son installation dans la Chapelle des Sept Douleurs en 1993, la bibliothèque de Bouin déménage et trouve un espace dans la médiathèque Yvon-Traineau.











Mais pourquoi est-ce une médiathèque ?

Tout d'abord parce qu'elle sera un lieu offrant un média autre que le livre et le magazine : le DVD. A l'heure du streaming et de l'occupation de l'espace médiatique par les nombreuses chaînes de la TNT, la proposition de DVD pour les abonnés n'est pas anodine. C'est une offre diversifiée, avec des nouveautés et des classiques, des comédies et des drames, des films et des dessins animés… Ces DVD ont été choisis par l'équipe pour vous permettre de passer un bon moment, seul ou en famille. L'équipe de la médiathèque sera à votre disposition pour vous guider au mieux dans vos choix. Résolument tournée vers le cinéma, elle projette de mettre en place un ciné-club ouvert à ceux qui veulent partager leur passion pour le 7ème art.

Ensuite, c'est une médiathèque parce que l'accès aux médias et canaux d'informations y sera facilité. En effet la médiathèque proposera un accès à la Wifi, ainsi qu'un accès à des ordinateurs portables pour la consultation sur internet. Des ateliers informatiques y seront proposés pour faciliter la prise en main de cet outil devenu incontournable.
Enfin, c'est une médiathèque car la médiation sera au cœur du quotidien de l'équipe d'animation. La moitié du temps de travail des salariés sera consacré aux usagers, pour les renseigner et les accompagner. En plus des horaires d'ouverture, du temps sera consacré à l'accueil des scolaires et des groupes pour promouvoir la culture de manière ludique. La médiation passera également par la création d'expositions où se mêleront patrimoine et actualité, afin de mettre en avant la richesse des documents de la médiathèque.

La médiathèque sera donc un lieu accessible à tous, où culture, information et plaisir se rencontreront.

Après presque trois années de travaux et d'installation, le service technique de la commune a réalisé le déménagement du contenu de la bibliothèque ; près d'une centaine de cartons sont passés dans leurs mains ! Ainsi, plus de cinq mille documents ont trouvé place dans les rayons du nouvel espace aménagé et équipé d'une signalétique.

A tout cela s'est ajouté l'achat et l'enregistrement de documents, la création d'un portail en ligne pour faciliter le choix des emprunts, la conception de nouvelles cartes d'abonnés, et la réalisation d'un petit cadeau qui sera offert aux usagers.
Imaginée pour être un lieu ouvert où la population bouinaise (mais pas seulement) pourra se retrouver pour partager d'agréables moments, nous espérons que vous aurez autant de plaisir à venir à la médiathèque que l'équipe en a d'y travailler.

Nous vous disons à très bientôt !



RENCONTRE AVEC LA FUTURE RESPONSABLE DE LAMÉDIATHÈQUE : PAULINE PASQUIER

-



Qui êtes-vous Pauline PASQUIER et quelle est votre mission dans la commune ?
Bibliothécaire à Bouin depuis juin 2017, j'ai été recrutée pour m'occuper de la bibliothèque tout en préparant la mise en place de la future médiathèque ; je suis donc un peu chef de projet.

Quelle sera votre fonction au sein de la médiathèque Yvon- Traineau ?
J'en serai la responsable, secondée par Valérie NAULEAU et entourée par une équipe d'une dizaine de bénévoles. Les heures d'ouverture de la médiathèque devant permettre à chacun de venir consulter et emprunter livres, revues et DVD, nous proposerons aussi, de façon ponctuelle, des animations, expositions, rencontres... afin que ce lieu soit attrayant et pour que les Bouinais s'y sentent chez eux.

D'où vient votre passion des livres ?
Depuis l'enfance, j'aime lire. Lorsqu'elle y travaillait, j'accompagnais ma mère à la médiathèque de Nantes ; de là m'est venue l'envie de travailler dans un tel lieu. Au lycée, j'ai suivi une filière littérature et cinéma, puis j'ai entrepris des études de lettres, complétées par un master 2 de littérature comparée.

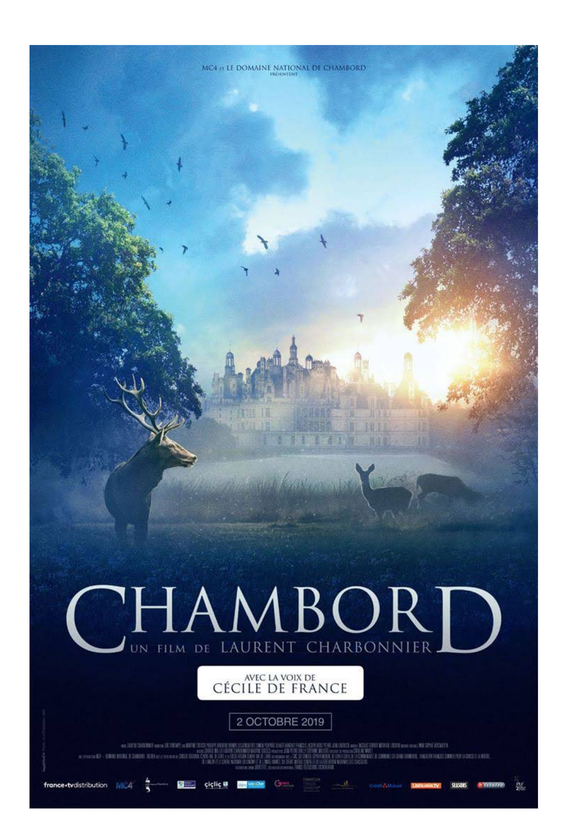
Dans le cadre de votre fonction, quel est le projet qui vous tient le plus à cœur ?
Fonder un ciné-club dédié au visionnage et au débat pour que les cinéphiles puissent se retrouver autour d'une thématique choisie en début d'année. Ils regarderaient des films et des documentaires en lien avec le thème choisi et pourraient ensuite échanger leur point de vue.

Allez-vous ouvrir la médiathèque à d'autres activités ?
Oui. Certaines propositions ont déjà été faites telle celle de l'AMAB pour créer un atelier informatique pour tous les âges et qui sera ouvert aux novices comme aux plus expérimentés.



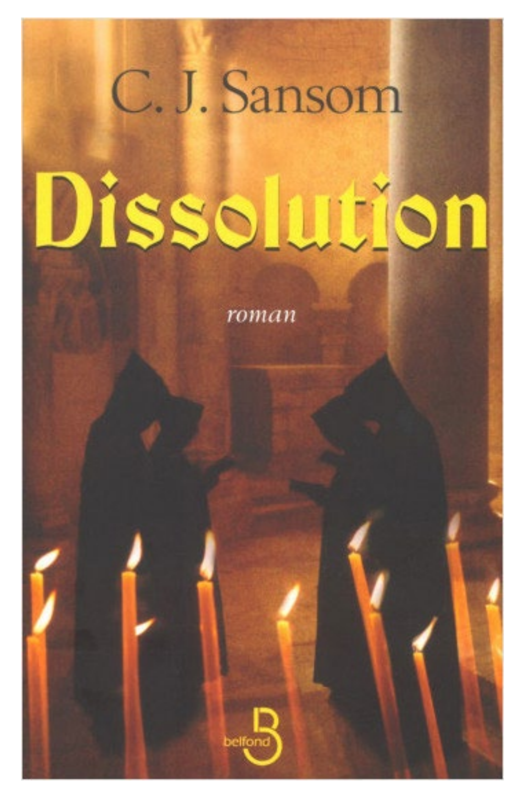
LA MÉDIATHÈQUE YVON-TRAINEAU

Nouveautés et coups de cœur



CHAMBORD
Film documentaire de Laurent CHARBONNIER.

« Chambord, c'est un château, vieux de 500 ans. Mais c'est aussi la forêt attenante, remplie d'animaux et de mystères. A travers ce film documentaire, le réalisateur Laurent CHARBONNIER nous fait découvrir le château, sa construction et les grands événements historiques qui s'y sont déroulés. Il nous dévoile également la nature, qui offre un contre-point plus lent aux grands bouleversements de l'Histoire. Ce film documentaire, mêlant images réelles et dessins, et narré par Cécile de France, célèbre avec brio les 500 ans de ce grand château. » Pauline



DISSOLUTION
Roman de C.J.SANSOM aux éditions Belfond.

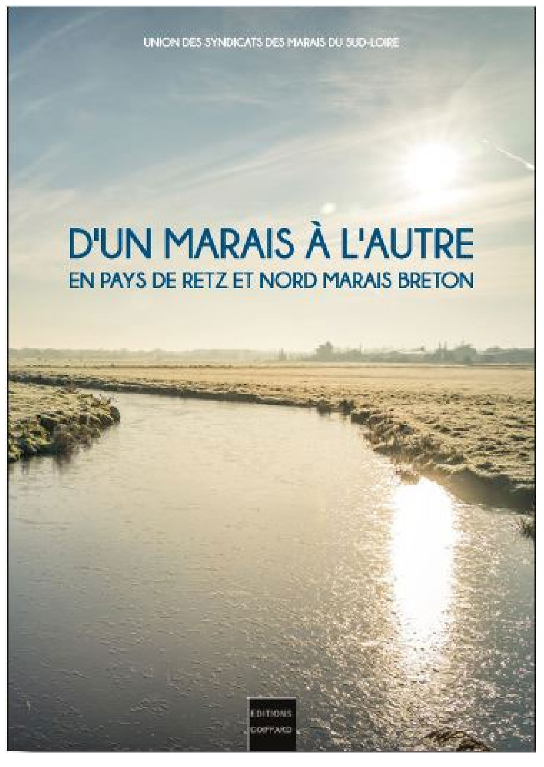
« Matthew Shardlake, avocat bossu à la cour d'Henry VIII, doit enquêter sur la mort d'un commissaire envoyé par le roi pour fermer un monastère. Riche de rebondissements, complots et détails historiques, ce roman immersif fait découvrir au lecteur la vie au XVIème siècle en Angleterre lors de grands bouleversements religieux. Historique et policier, ce roman est le premier d'une série de sept romans, tous aussi passionnants. » Pauline



Nouveautés et coups de cœur



LA PIRE DES PRINCESSES
Album jeunesse (3-6 ans) de Anna KEMP (textes) et Sara OGILVIE (illustrations) aux éditions Milan.
« Un album drôle, léger, coloré, et tout en rimes, pour le plaisir de l'ouïe et de l'esprit ! Une histoire de liberté emplie de folie douce et heureuse... A lire avec joie et à haute voix ! » Valérie



D'UN MARAIS À L'AUTRE
L'Union des Syndicats des Marais du Sud Loire a travaillé durant 3 années à l'écriture d'un livre concernant la vie et le devenir des marais, livre intitulé D'un marais à l'autre en Pays de Retz et Nord Marais Breton. Cet ouvrage a été édité par les Éditions Coiffard et sera disponible le 1er mars 2021 en librairie au prix de parution de 27,50 euros. L'Union des Syndicats des Marais du Sud Loire, par le biais d'une souscription, vous le propose au prix de 25 euros l'unité pour toute commande passée avant le 25 janvier 2021. Peut-être l'opportunité d'un cadeau ?

Renseignement : François FOREST, Président de l'Uniondes Syndicats des Marais du Sud Loire,
19 Boulevard de la Chapelle, 44270 MACHECOUL SAINT-MÊME,
✉ asunionmarais@gmail.com

ENVIE D'ETRE BÉNÉVOLE À LA MÉDIATHÈQUE ?

La nouvelle médiathèque est un établissement moderne à animer. Si vous souhaitez rencontrer de nouvelles personnes, échanger autour de la culture, et organiser des temps forts pour la population, alors proposez vos services en tant que bénévole ! Vous pourrez donner le temps que vous souhaitez et effectuer les activités que vous préférez. Pour devenir bénévole, aucun prérequis, si ce n'est être motivé et avoir envie de s'engager ! Pour plus d'informations, contactez l'équipe de la médiathèque :

📞 02 51 68 84 46
✉ mediatheque@bouin.fr



RETOUR EN IMAGES

Une rétrospective riche en évènements :
découvrez les manifestations qui ont rythmé l'année 2020





TABLE RONDE DU TOURISME

Le 31 juillet 2020, c'est un tour de table convivial qui s'est tenu dans la salle du conseil municipal réunissant les différents acteurs du tourisme autour de Monsieur le Maire, de Jean-Claude ANDRÉ, adjoint en charge du tourisme, et de Luck FOURNIER, délégué en charge des affaires de l'Époids. Cette première rencontre a donné lieu à des échanges qui seront à l'origine de nombreux projets pour le développement du tourisme dans notre commune.
Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !

FORUM DES ASSOCIATIONS

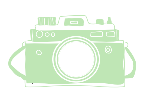
Le samedi 29 août 2020, le Forum des Associations s'est tenu au complexe sportif du Poiroc. Trente-huit associations y étaient présentes. Ce Forum a permis de renforcer les liens intergénérationnels en regroupant sur un même espace jeunes et séniors, transformant cet événement en un moment privilégié de rencontres, de partages, d'échanges et d'expressions. Ce premier Forum des Associations s'est inscrit dans la volonté d'intégrer pleinement les associations à l'espace public.

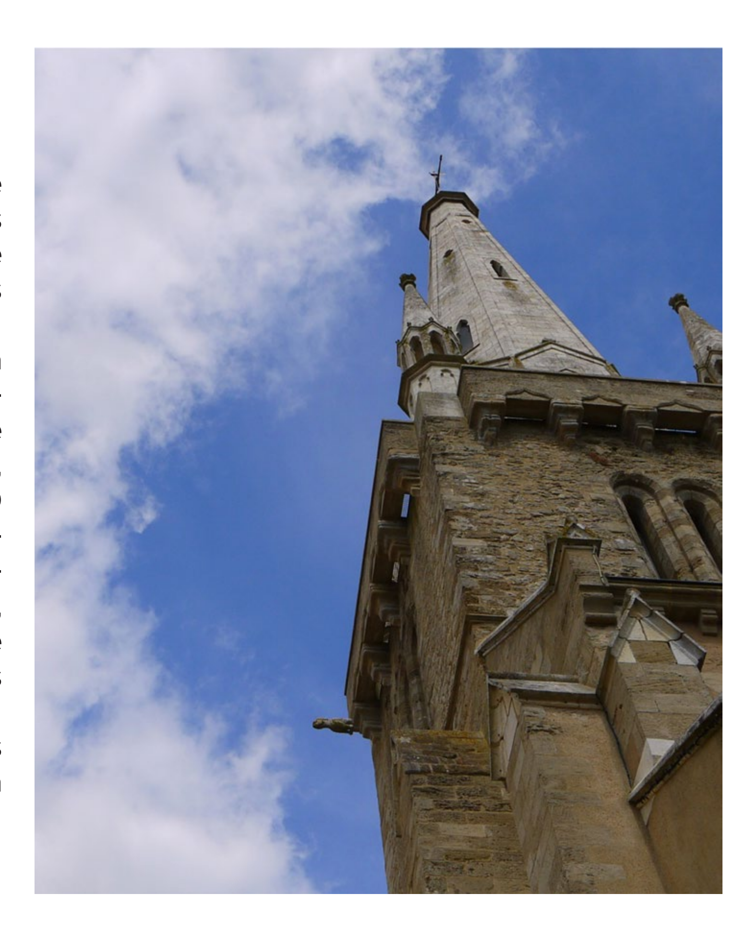




HARMONIE ET ÉQUILIBRE : L'EXPOSITION DE L'ÉTÉ

Du 2 au 22 août 2020, quatre femmes et deux hommes ont été réunis pour exposer leurs œuvres au Pavillon. Françoise ANDRÉ-LAURENT a présenté des créations d'émaux, Anne HERVY des tableaux sur les thèmes de la mer et du végétal, Isabelle FISSON des sculptures aux inspirations lointaines, Isabelle THOUIN des mobiles de papier de soie, Laurent LETARD son univers éclectique et mystique de sculptures, et Frédéric RAMÉ des mobiles de métal coloré.





UN CLOCHER CONVOITÉ !

Par son histoire et le paysage à couper le souffle que l'on y découvre une fois arrivé sur ses balcons, le clocher de Bouin datant du 15ème siècle demeure l'un des points de vue les plus extraordinaires du nord-Vendée.
Afin d'en maintenir la visite très appréciée, il a été proposé à Simon TROGER, un jeune étudiant bouinais de l'IUT de Nantes, d'assurer ce service les mercredis d'été. Aimer l'Histoire, l'architecture mais aussi le sport, vu les 170 marches à gravir, faisait partie des qualités requises pour mener à bien cet emploi. Pour respecter le protocole sanitaire, c'est par groupe, limités à six personnes inscrites au préalable à la mairie, que Simon a pu faire découvrir les merveilles de ce bâtiment.
Toutes les visites ont affiché complet et les participants conquis ont promis de revenir l'an prochain, sans masques, espérons-le ?

PARC ÉOLIEN OPÉRATIONNEL

L'histoire ne dit pas quels abus la 7ème éolienne du parc a fait pendant le réveillon de la Saint-Sylvestre 2017-2018 mais, au matin du 1er janvier, tous ont constaté qu'elle gisait inanimée sur le sol. Certains ont même dit qu'elle avait passé une soirée très mouvementée à l'opéra....
Après une période longue et compliquée, la situation est rétablie et nous pouvons à nouveau voir tourner les pales des huit éoliennes du parc. Nous souhaitons longue vie à la nouvelle venue qui va pleinement contribuer à la production locale d'hydrogène dans le cadre du projet Lhyfe.

RETOUR SUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

A la fin du mois de septembre, à l'occasion des 37ème journées européennes du Patrimoine, les Bouinais ont découvert le centre bourg pavoisé et décoré d'oriflammes aux armes de la commune.
Le thème de cette année « Patrimoine et éducation : apprendre pour la Vie » a permis aux agents et aux élus de proposer une série d'animations originales à destination des plus jeunes. Après l'inauguration faite en présence de Monsieur Alexandre HUVET, Président de Challans-Gois Communauté, les enfants des écoles Sébastien-Luneau et Jeanne d'Arc ont pu prendre part en avant-première - et ce dès le vendredi - à l'ensemble des activités.

Le Trésor et son impressionnante collection de tenues liturgiques aux effets chatoyants des plus étonnants ont été présentés dans l'église. Dans des vitrines confectionnées par les agents des services techniques, les visiteurs, petits et grands, ont pu s'émerveiller devant la beauté des calices, de l'ostensoir et autres ciboires des 19ème et 20ème siècles. Dans la sacristie, Gaëlle COUTON, restauratrice de tableaux anciens, a expliqué son art minutieux et a mis en lumière son travail consacré au Chemin de Croix.
Dans la salle des mariages de la mairie, Monique et Alexis BÉTUS ont présenté une sélection de photographies ornithologiques baptisées *« Des oiseaux pour voisins »*, occasion rêvée pour nous envoler et découvrir ou redécouvrir les oiseaux qui peuplent notre beau marais.

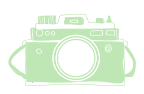
Dans la salle du Pavillon, une exposition intitulée Hommage à Théo ROUSSEAU a mis en avant trois artistes omniprésents dans la collection très aimablement prêtée par l'épouse de cet amateur éclairé disparu en avril. Des toiles d'Yvon TRAINEAU, de Gaston DOLBEAU et de Rainero RONCHETTI ont été offertes au regard d'un public conquis.

Parmi les nombreuses activités proposées à l'occasion de ce week-end hors du commun, citons un marché de producteurs Place de l'Église, qui a rencontré un vif succès malgré la pluie, et des balades en attelage, le dimanche matin, conduites dans le bourg par Jean-Pierre ROBARD et Marcel BONNIN pour le plus grand plaisir des jeunes comme des adultes.

Enfin, grâce au talent de Marcel RONDEAU, deux projections de films réalisés par le Photo Caméra Club de Bouin nous ont projetés quelques décennies auparavant ; c'est avec bonheur que nous y avons reconnu des visages familiers.

Sur ces trois journées qui ont mobilisé élus, agents et bénévoles, près de 800 personnes ont déambulé dans le bourg pittoresque de Bouin, confirmant son attractivité patrimoniale et environnementale.











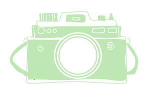












LA SEMAINE DU CINÉMA

Pour son dixième anniversaire, la semaine du cinéma a innové en créant un jury dont la mission consistait à décerner le prix du meilleur film de la semaine. Le président du jury, Marcel RONDEAU, président du Photo Caméra Club de Bouin, assisté de Geneviève COLAS, bénévole à la bibliothèque de Bouin, et de Catherine FOURNAISE de Bouin, Dominique LABBAYE-BÉCAUD de Beauvoir-sur-Mer et Pascale ROULEUX de Saint-Urbain, trois personnes tirées au sort parmi la centaine de candidatures parvenues à la mairie, ont attribué la palme à un film de Ludovic BERNARD, Au bout des doigts, avec la participation de Lambert WILSON et Kristin SCOTT THOMAS. Ce film sera disponible à la médiathèque Yvon-Traineau, afin que vous puissiez le voir ou le revoir !





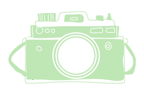


De gauche à droite : Véronique FRADIN, Pascale ROULEUX, Catherine FOURNAISE, Marcel RONDEAU, Geneviève COLAS, Dominique LABBAYE-BÉCAUD. © Claude ROULEUX.

AVANT-PREMIÈRE : LE VOYAGEUR

Le voleur de nuits, un nouvel épisode de la série télévisée **Le Voyageur,** a été tourné en partie sur notre commune en février dernier avec, aux côtés de la comédienne belge Lubna AZABAL, Eric CANTONA dans le rôle de l'agent Bareski, une ancienne pointure de la brigade criminelle. Deux projections avaient été prévues après l'accord donné par la productrice Lissa PILLU pour une avant-première avant la diffusion télévisée. Ce devait être l'occasion de retrouvailles des figurants en présence de la productrice et du créateur de la série, Hervé KORIAN. Les projections devaient être suivies d'un échange avec le public ; malheureusement la situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser ces rencontres tant attendues !





LA JOSÉPHINE

Dans le cadre de la campagne nationale pour la lutte contre le cancer du sein, la commune de Bouin a organisé le samedi 10 octobre 2020 une marche symbolique au cœur du village. De nombreux marcheurs et coureurs s'y sont inscrits. L'achat des tee-shirts pour y participer a permis un don pour la ligue contre le cancer du sein. Un grand merci à tous pour ce bel élan de solidarité porteur d'espoir.

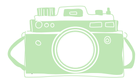




TÉLÉTHON 2020

Partout en France, la 34ème édition du Téléthon 2020 a eu lieu les 4 et 5 décembre dernier, une édition rendue compliquée par le confinement et le contexte sanitaire. Cet événement caritatif organisé depuis 1987 par l'Association Française contre les Myopathies (AFM) n'a ressemblé à aucun autre. Dans ce contexte particulier et difficile, la municipalité de Bouin a été contrainte d'annuler toutes les animations de soutien au Téléthon 2020.
Mais au-delà de la difficulté et parce qu'ensemble on est plus fort, les élus et les agents municipaux, en collaboration avec l'Association AFM TÉLÉTHON, se sont tous mobilisés. Un feuillet de dons au Téléthon a été intégré au livret présentant les élus et les services municipaux, distribué fin novembre. Ce bon de soutien vous a permis de participer et de renforcer cette grande chaîne de solidarité. Vos dons ont changé des vies. Soyez-en remerciés !





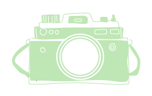






POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU PROJET LHYFE

Le matin du samedi 26 septembre, les conditions météorologiques ne sont pas très favorables pour célébrer la pose de la première pierre du futur site de production d'hydrogène au port du Bec ; en effet le vent et la pluie sont au rendez-vous.
En revanche, les conditions sont réunies pour produire de l'hydrogène puisque que l'eau et le vent sont bien présents, ce que ne manque pas de souligner notre Maire qui prend le premier la parole devant un auditoire important rassemblé sous un chapiteau dressé pour l'occasion.
Après le mot d'introduction du Maire, les personnalités se succèdent pour souligner l'importance de ce projet très innovant qui consiste à produire localement de l'énergie sous forme d'hydrogène à partir de l'eau de mer et de l'électricité du parc éolien des polders.
Le projet mené par la société Lhyfe consiste en la construction de deux bâtiments : l'un dédié à la production et au stockage de l'hydrogène, l'autre dédié à des activités de recherche et de développement. Le planning de réalisation est ambitieux car l'objectif est de finaliser les travaux au cours du premier semestre 2021 afin de permettre l'approvisionnement en hydrogène d'une station de ravitaillement implantée sur le territoire de la Roche-sur-Yon, à raison de 300 kg par jour.
Cette démarche vise à produire une énergie sans émission de gaz carbonique à partir des ressources locales renouvelables. Cette énergie sera utilisée dans la commune pour alimenter des véhicules de collectivités et de transport.
Après avoir écouté les interventions des personnalités et profitant d'une relative accalmie, l'assemblée se dirige sur le site de construction pour procéder à la pose symbolique de la première pierre.
Comme l'ont été les éoliennes en leur temps, cette station de production d'hydrogène est un projet innovant qui illustre bien le dynamisme des entreprises implantées dans cette zone de polders.





MARCHÉ DE PRODUCTEURS

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le marché hebdomadaire du samedi a été exceptionnellement déplacé Place de l'Église. Malgré un temps capricieux, de nombreux Bouinais et Bouinaises ont pu y faire leurs emplettes. Parmi les commerçants présents, nous pouvons citer : Madame BOURGOIN (macarons), Madame Hélène BROSSEAU (fruits et légumes), Les douceurs du Carabouin (chocolats), Les Jardins de la Cure (tisanes), Monsieur Sébastien DUPONT (huîtres et coquillages), Madame Nathalie GENDREL (savon), Monsieur et Madame LAINARD (légumes), Madame Sandie LESOURD (fleurs et œufs), l'EARL des Sartières (terrines), La Spirulinerie (spiruline).
Une ambiance joyeuse était au rendez-vous malgré la pluie !

Madame Pascaline HARDOUIN
✉ vie-centreville@bouin.fr 📞 02 51 49 74 14

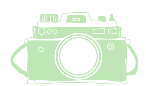
LA « FRANCIS RONDEAU » À BOUIN !

Le 10 octobre dernier, le Port du Bec a accueilli le une course cycliste pas comme les autres la « Francis Rondeau ». Organisée au profit de l'association des Brûlés de France de Saint-Jean-de-Monts, la « Gentlemen Cycliste » a eu lieu cette année à l'Epoids.
Cette course ouverte à tous, licenciés ou non, a été réalisée en coopération avec le Comité cycliste Montois, le Comité d'organisation du Vélo belvérin, et les ostréiculteurs du Port du Bec qui ont offert une bourriche d'huîtres aux participants.
Véritable course contre la montre, elle s'effectue par équipe de deux sur une boucle de 10,5 km à parcourir deux fois.
Le duo vainqueur, Gaspard ANDRÉ et Mathéo GUIMBRETIÈRE ont cette année bouclé la course en 28 minutes 13 secondes, soit à une moyenne de 42,53 km/h.
Avec plus d'une cinquantaine de bénévoles, une vingtaine de motards et l'aide des agents des services de Bouin et de Beauvoir-sur-Mer, la course a connu cette année un record de participation. Quatre-vingt-deux équipes se sont affrontées par un temps radieux, ce qui fait de cette édition un véritable succès.

✉ burgaudcl@wanadoo.fr 📞 06 10 24 28 85







CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre 2020 s'est déroulée en comité restreint, étant donné le contexte particulier dans lequel nous vivons. Afin de partager ce moment de mémoire avec le plus grand nombre, l'évènement a été diffusé sur internet par le biais de la page Facebook de la commune. Plus d'un millier de personnes a pu prendre part à ce rendez-vous annuel cher à la population.
Après la levée des couleurs Place de l'Église, le cortège, en tête duquel figuraient les porte-drapeaux Guy FRANCHETEAU et Pierre GARREAU, s'est rendu au cimetière afin d'honorer, par un instant de recueillement, les morts de la Guerre 14-18 ; le cortège s'est ensuite rendu au monument aux morts.
Là, Monsieur Yves GYLPHE, Président des Anciens Combattants, a évoqué la mémoire des membres de l'association disparus cette année : Roger ROUSSEAU, Théodore ROUSSEAU et Robert PADIOLLEAU. Quant à Monsieur le Maire, il a dans son discours, rendu hommage aux deux premiers Bouinais tombés au champ d'honneur : Auguste CROCHET et le Lieutenant-Colonel QUERBEZ.



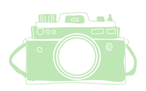


CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE

Le 5 décembre 2020, dans le cadre de la journée nationale d'hommage aux soldats morts pour la France en Afrique du Nord durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, une cérémonie s'est tenue à Bouin, en présence de Monsieur le Maire.







MARCHÉ DE NOËL

Si, en raison de la crise sanitaire, le marché de Noël n'a pas pu se tenir cette année, il vous réserve de belles surprises en 2021. Artistes, créateurs, artisans, commerçants… si vous voulez faire découvrir votre passion et si ce marché vous intéresse, vous pouvez d'ores et déjà nous contacter :
vie-centreville@bouin.fr





LA CRÈCHE DE BOUIN

Chaque année, les « Créchoux », bénévoles de la paroisse, procèdent à l'installation de la crèche dans l'église Notre-Dame de l'Assomption. Visible depuis le deuxième dimanche de l'Avent, cet ensemble, dont le fond a été peint par l'artiste Jacques QUAIREAU, et qui représente cette année le marais, va émerveiller les petits comme les grands ; il restera en place jusqu'après l'Épiphanie pour le bonheur des yeux de tous ceux qui passeront l'admirer.

UN BOURG ILLUMINÉ !

La ville de Bouin s'est parée de ses atours de Noël grâce au concours des agents des services techniques qui ont mis en place de magnifiques décorations de Noël : sapins multicolores, guirlandes et projections lumineuses sur les bâtiments ; cette année, deux couronnes de sapin ont été placées entre les contreforts de l'église pour embellir l'ensemble. Un grand bravo à nos agents pour ce travail réalisé avec talent.



Travaux et projets



LA POMPE DES VIGNES

La pompe des Vignes est à l'origine un puits qui date du 15ème siècle. Son architecture est inspirée des puits des bords de Loire. Elle est construite en pierre dite « coquillette » provenant de Doué-la-Fontaine. Ce puits a été vidé en 1997 pour être nettoyé et assaini. La hauteur de l'eau y est pratiquement constante : deux mètres environ.
L'ancienne pompe était manuelle et a été électrifiée pour répondre aux normes de l'époque, ce qui a fait dire par certains :
«A st'hure l'éaûe quant on la bôeût a l'at un goût d'éléctricitaille.»
Cela n'a jamais pu être démontré par les autorités locales qui, malgré leurs connaissances, n'ont jamais pu déterminer quel goût avait l'électricité !
Aujourd'hui, des travaux sont indispensables afin d'en consolider la charpente et la toiture qui la recouvre. Nous souhaitons une rénovation à l'identique afin d'en conserver l'authenticité.

LE PONT DES LINS

À la suite d'un éboulement de pierres sous le pont des lins situé à l'embranchement du sentier GR20 du Chemin de Compostelle répertorié sous le numéro 325, le service voirie a été obligé de barrer la route en urgence, entre la D 118 et la D 758, afin de pouvoir procéder aux travaux de réparation. C'est l'entreprise Leroy de Beauvoir-sur-Mer qui est intervenue, profitant du curage des fossés réalisé à cet endroit par le Syndicat des Propriétaires de Bouin.
De tels ponts, très anciens, ne sont plus adaptés aux charges trop lourdes qu'ils doivent supporter aujourd'hui. Aussi, le service voirie de la commune restera vigilant et fera un point régulier sur l'état de résistance de ces ouvrages.



Avant



Après





LA STATION D'ÉPURATION

Le mois de novembre a été riche en activités pour la nouvelle station d'épuration puisque le raccordement et la mise en service ont été réalisés ce mois-ci, après un peu plus d'un an de travaux.
C'est en effet en octobre 2019 que le chantier a démarré avec une phase de terrassement puis la réalisation des fondations, malgré une météo peu favorable. Il s'en est suivi une phase de construction et de test des ouvrages qui s'est achevée au mois de septembre 2020. Est venu ensuite une phase d'installation et de test des équipements nécessaires au bon fonctionnement de la nouvelle station d'épuration.
La dernière étape importante a été le raccordement du réseau d'assainissement au poste de relevage situé à proximité de la caserne des pompiers. Cette étape a été difficile car il a fallu gérer la vétusté d'une partie du réseau et procéder au remplacement de certaines canalisations endommagées. Par chance, cette phase délicate a pu bénéficier d'une météo favorable permettant de réaliser les travaux dans de bonnes conditions ; la station répond à présent aux nouvelles normes sanitaires et environnementales.
La crise sanitaire a bousculé le planning du projet puisqu'il faudra attendre le printemps prochain pour finaliser les travaux de terrassement autour des deux bassins dédiés au traitement des boues et y réaliser la plantation de roseaux. La station est cependant opérationnelle et va monter progressivement en charge dans les semaines à venir. La commune est maintenant dotée d'un équipement moderne et performant. Un ensemble de capteurs permet en particulier à l'exploitant de suivre quotidiennement les débits traités ainsi que les débits renvoyés dans le milieu naturel après traitement.

LE COMPLEXE SPORTIF

La Commission Complexe Sportif s'est réunie le lundi 2 novembre 2020. L'étude du projet de construction sera lancée courant 2021 en partenariat avec les acteurs locaux de la vie sportive, culturelle, associative, et en concertation avec les Bouinais. Dès à présent, nous vous invitons à nous communiquer vos attentes :
✉ adjoint-finances@bouin.fr



TERRE DE JEUX 2024

La ville de Bouin a candidaté au label *Terre de Jeux* 2024. Cette candidature a pour but de faire vivre aux Bouinaises et Bouinais les quatre prochaines années au rythme des Jeux olympiques d'été de 2024 à Paris et au rythme du sport sur tout le territoire.
Devenir une collectivité *Terre de Jeux* 2024, c'est partager la conviction que le sport change la vie ; il est un vecteur incomparable de rassemblement et de cohésion. La célébration des Jeux dans notre commune pourra se traduire par l'organisation d'activités artistiques ou culturelles autour des valeurs des Jeux, ou bien dans des moments de partage autour de la diffusion d'une épreuve sportive, etc.
Cette candidature s'inscrit en parfaite adéquation avec le projet de construction du complexe sportif.
Pour plus de détails sur le label *Terre de Jeux* 2024 : terredejeux2024.paris2024.org



SITE REMARQUABLE DU GOÛT

Dans le cadre de notre programme de valorisation de Bouin, il est un patrimoine de production que nous souhaitons mettre en avant : celui de l'huître. Ce produit crée l'identité de notre commune, identité paysagère, architecturale, et culturelle depuis le siècle dernier.
C'est pourquoi, et comme nous vous en avions parlé dans notre programme électoral, nous allons constituer un dossier de candidature pour obtenir le label *Site Remarquable du Goût*, qui a pour vocation de mettre un coup de projecteur sur des lieux de production emblématique mais qui ont été oubliés ou n'ont pas bénéficié d'une aura suffisante.
Ce projet que nous souhaitons fédérateur des différents acteurs de la filière, producteurs, restaurateurs, est l'opportunité de donner plus de visibilité à un produit de grande qualité gustative, issu d'un savoir-faire qui a su s'adapter aux aléas (climat, maladies, modes de consommation) depuis des générations.
Une chance supplémentaire pour le tourisme à Bouin.

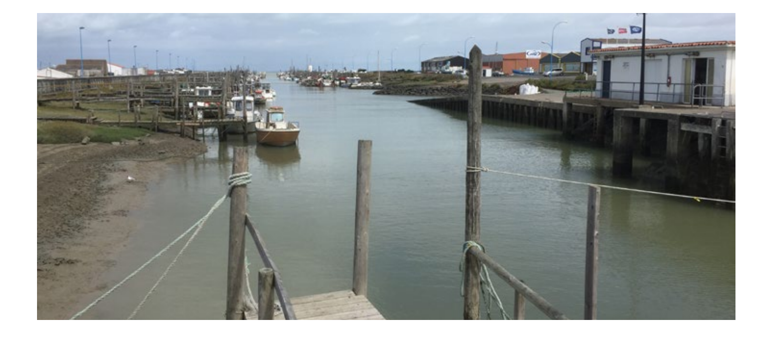
Partenariats

UN NOUVEAU PLAN D'ATTRACTIVITÉ DES PORTS DE BOUIN

-

Pour relancer l'attractivité des ports de la Baie de Bourgneuf, une étude limitée à ce périmètre, a été engagée par le Département de la Vendée. Cette analyse s'attachera à envisager l'opportunité, la faisabilité et la programmation de la mise en œuvre d'un projet ayant pour objectif de définir des actions permettant de favoriser l'attractivité et le développement des quatre ports et des étiers qui en dépendent, avec le souci d'y préserver l'activité professionnelle et celui de mettre en valeur son patrimoine.
Menée en concertation avec les communes et les intercommunalités concernées qui, en fonction de leur domaine de compétences respectives, pourront prendre en charge l'exécution d'actions émergeant de cette réflexion, le Département veut replacer les ports au cœur des territoires.
Nous vous présenterons prochainement les résultats de cette étude et les projets qui concerneront notre territoire.
Renseignements : Département de la Vendée, Direction Maritime, 25 allée Alain Gautier, 85340 OLONNE-SUR-MER







Faisant suite aux dernières élections municipales, c'est un nouveau Conseil communautaire qui a pris ses fonctions lors de sa première séance d'installation, le 16 juillet dernier. 38 conseillers composent cette assemblée, réunie autour de son nouveau Président, Alexandre HUVET. A cette occasion, Les Conseillers communautaires ont également élu les 11 Vice-présidents et les membres du Bureau communautaire.
La commune de Bouin est représentée dans ce conseil par deux élus, Thomas GISBERT, qui en est le 7ème Vice-Président et Florence FRONT.
Le bureau communautaire se réunit une à deux fois par semaine et l'ensemble du Conseil se réunit en général une fois par mois. Le premier Conseil communautaire délocalisé s'est tenu à Bouin le 15 octobre 2020, dans la salle de l'Enclos.

Mais au fait, qu'est ce que CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ ?
Challans Gois Communauté est une communauté de communes créée le 1er janvier 2017, faisant suite à la fusion des Pays du Gois et de celle du Pays de Challans. Elle exerce des compétences obligatoires, imposées par la loi. Elle a aussi choisi d'exercer des compétences transférées librement par les 11 communes membres. Ses champs d'intervention sont multiples et ont un impact sur votre vie au quotidien.

Aménager le territoire

• Planifier l'aménagement du territoire, notamment mettre en place un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi),
• Améliorer le logement, notamment mettre en place un Programme Local de l'Habitat (PLH),
• Instruire les demandes d'urbanisme,
• Aménager une ZAC (Zone d'aménagement concerté) d'intérêt communautaire à Challans,
• Déployer les réseaux d'accès à Internet (Très Haut débit, WIFI),
• Réaliser des pistes cyclables et sentiers de randonnées,
• Organiser l'accueil des gens du voyage.

Contribuer au développement économique

• Mener des actions de développement économique,
• Créer, aménager, entretenir et gérer les parcs d'activités et locaux économiques,
• Gérer l'Office de Tourisme intercommunal et assurer la promotion touristique du territoire.

Préserver et valoriser l'environnement

• Collecter et traiter les déchets ménagers et assimilés,
• Contrôler l'assainissement non collectif (SPANC),
• Assurer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations,
• Mettre en place un plan climat air énergie,
• Alimenter en eau potable.

Développer des équipements et des services à la population

• Mener et soutenir des actions sociales : soutien du Relais Intercommunal des Assistants Maternels, création d'une Maison de l'enfance, portage de repas à domicile, prévention de la dépendance des séniors,
• Sensibiliser à la sécurité routière et favoriser l'apprentissage de la natation en milieu scolaire,
• Construire, entretenir et faire fonctionner des équipements sportifs : Haras des Presnes à Saint-Gervais, Espaces aquatiques à Challans et Beauvoir-sur-Mer.

De nombreuses commission épaulent les décisions des élus. Ces commissions se réunissent une à deux fois par mois environ.
En 2019, L'intercommunalité se fédère pour réaliser un projet de territoire ambitieux nommé « Challans 2040 ». Autour des grands projets portés par Challans Gois Communauté, on peut citer : le centre aquatique sur la ZAC de la Romazière au nord de Challans, toujours à Challans, la maison de la petite enfance, et le site de production d'hydrogène vert Lhyfe à Bouin.

ZOOM sur... La prévention des inondations

En lien plus spécifique avec notre commune, il convient d'évoquer une compétence des plus importante portée par Challans Gois Communauté : la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI). Cette prévention des inondations (PI) vise à sécuriser le territoire face au risque de submersion marine.

En quoi consiste la prévention des inondations ?

De nombreuses tempêtes historiques ont eu lieu sur le territoire de la Baie de Bourgneuf. Parmi les plus récentes, la tempête Xynthia (2010) sert aujourd'hui de référence pour la gestion des risques d'inondations.

Avec 21 km de façade littorale et 33 km de digues (littoral et étiers), ainsi que des centaines d'ouvrages hydrauliques, la prévention des inondations revêt une importance particulière pour le territoire, ayant pour rôle de sécuriser la population et de préserver notre environnement.

La compétence prévention des inondations est exercée depuis 2017 par la Communauté de Communes. A ce titre, elle met en œuvre **des actions telles que des travaux sur les digues et l'accompagnement et la sensibilisation des habitants face aux risques de submersion.**

Le programme d'actions

Challans Gois Communauté a élaboré un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Baie de Bourgneuf, en partenariat avec la Communauté de Communes Océan Marais de Monts (pilote), la Communauté d'Agglomération de Pornic et la Commune de Villeneuve-en-Retz (Communauté de Communes de Sud Retz Atlantique).

Signé en 2014, il définit les mesures à mettre en place pendant 7 ans et se décline en 7 axes.

Actions principales :

• Pose de repères de submersions marines à Bouin et à Beauvoir-sur-Mer,
• Mise en place des Documents d'Information Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM) ; le document propre à Bouin sera distribué prochainement,
• Développement d'une plateforme de suivi des surveillances des digues,
• Harmonisation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS),
• Exercices de gestion de crise,
• Élaboration des 3 PPRL du territoire,
• Diagnostic de vulnérabilité des infrastructures publiques et des habitations,
• Étude sur le rôle des marais,
• Mise en place d'un système d'endiguement : dispositif continu composé de digues et d'ouvrages destinés à protéger le territoire contre les risques de submersion,
• Confortement et réhausse des digues au sud du port du Bec à Bouin (1,57 km),
• Confortement de la digue du Dain à Bouin (4 km),
• Confortement des digues de l'étier de Sallertaine (2,5 km).

Ce programme permet les financements de l'État, de la Région et du Département (7,7 millions d'euros) pour un montant de projets pour Challans Gois Communauté estimé à 11,3 millions d'euros (HT).

De nouveaux travaux ont débuté à l'automne 2019 sur la digue du Dain. Le chantier est estimé à 6 millions d'euros HT. Un talus d'enrochements, côté mer, sera construit à la place de l'actuelle carapace en béton qui présente des fissures. A l'issue des travaux, la crête culminera à 6,30 m, avec ultérieurement une possibilité de rehausse à 6,70 m. La risberme côté mer sera maintenue en l'état ; elle sera inaccessible au public durant le chantier.





Premier conseil communautaire délocalisé à Bouin



Digue du Dain à Bouin © Ouest-France



Des visites régulières et techniques sont effectuées chaque année afin de vérifier le système d'endiguement formé de 33 km de digues et d'ouvrages hydrauliques.
Si lors d'une de vos visites sur le littoral vous remarquez des désordres inhabituels à la suite d'une tempête ou d'une inondation sur un site que vous connaissez bien, contactez immédiatement la mairie de Bouin ou l'intercommunalité.
En cas de submersion, du suivi des conditions météorologiques à l'alerte des exploitants d'ouvrages hydrauliques ou aux visites de terrain, et jusqu'au déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de Bouin ou de Beauvoir-sur-Mer, le rôle de chacun est prévu, en fonction des événements et des niveaux atteints, dans des protocoles de gestion de crise pour alerter, informer, protéger et soutenir les populations, sous la responsabilité du maire, avec le soutien de Challans Gois Communauté et de l'État.

Renseignements : Challans Gois Communauté,
Hôtel de l'Intercommunalité, 1 boulevard
Lucien Dodin, 85300 Challans,
02 51 93 56 73, www.challansgois.fr,
Challans Gois Communauté



Alexandre HUVET, 33 ans, entrepreneur, Premier adjoint au Maire de Challans, a été élu Président de l'Intercommunalité Challans Gois Communauté, le 18 juillet 2020. Il succède dans cette fonction à Monsieur Serge RONDEAU, ancien Maire de Challans.



TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION

Bouinaises, Bouinais,

Nous tenons, par ce message, à remercier tous ceux qui nous ont soutenus et encouragés lors des dernières élections. Ces élections ont été beaucoup trop longues et usantes pour tout le monde. Elles n'auraient jamais dues se tenir avec le contexte épidémique que nous connaissions à l'époque et que nous subissons toujours, malheureusement. Le report n'aurait peut-être pas changé le résultat mais tout le monde aurait pu s'exprimer.



Ensuite, nous tenons à remercier Mr GAGNEUX Jean-Yves et les différentes équipes qui l'ont aidé lors de ces années passées à gérer, entretenir et embellir la commune de BOUIN. Sans Jean-Yves et sa volonté de faire aboutir les dossiers, nous n'aurions pas d'éoliennes et le projet LHYFE ne serait pas à BOUIN. Nous trouvons, par ailleurs, inacceptable que Mr Le Maire n'ait même pas eu un mot pour lui lors de l'inauguration.

Nous tenons également à remercier Marie-Jo ROBARD pour tout le travail effectué pendant toutes ces années à s'occuper de nous tous. Elle a voulu couper les ponts et nous la comprenons tout à fait. Qu'elle profite bien de tout le temps qu'elle a maintenant .Elle est remplacée par Jean-Guy robin.

À part ça, quoi écrire, la nouvelle équipe vous a promis du renouveau, pour le moment, de ce qui a été proposé aux Bouinais, rien qui n'ait déjà été fait par les précédentes équipes. Nous restons vigilants pour que les règles soient respectées par tous les élus. L'intérêt personnel n'a pas sa place lorsqu'on est élu.

L'équipe d'opposition



Institutions publiques

L'ÉCOLE PUBLIQUE SÉBASTIEN LUNEAU



Équipe éducative à la rentrée 2020 :
L'école compte 2 classes avec un total de 35 élèves répartis ainsi :
22 élèves de petite, moyenne et grande sections, et de CP et CE1, avec Isabelle CHOBLET, directrice et enseignante, aidée de Laura COUTON, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles). 13 élèves de CE2, CM1 et CM2 avec Régis GRIMAULT, enseignant.
Deux classes assistées de Madame BLANCHARD, AESH (Aide aux Élèves en Situation de Handicap).

Projets de l'année scolaire 2020/2021 :
Un stage cirque avec la Compagnie Fabigan pour tous les élèves de l'école, durant tous les vendredis matin d'octobre à décembre, avec la présentation du spectacle final le 11 décembre, spectacle sans public mais filmé.
Des parcours nature initiés par le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf sur les sites Natura 2000 du Marais Breton, de la Baie de Bourgneuf, de l'Ile de Noirmoutier et de la Forêt de Monts, pour les élèves de CE2, CM1 et CM2.
Une activité natation proposée par la Communauté de Communes de Challans Gois à l'espace aquatique de Beauvoir-sur-Mer, pour les élèves à partir de la grande section jusqu'au CM2.
La participation au Prix des Incorruptibles en partenariat avec la médiathèque municipale.

Principales activités de l'Amicale laïque et de l'association des parents d'élèves de l'École publique : Gestion du périscolaire, organisation d'évènements annuels (kermesse, fête de noël).
Financement d'activités scolaires (stage de cirque, sorties scolaires de fin d'année).
Soutien financier au RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés).

Horaires :
Ouverture de l'école :
8h50 – 12h10 / 13h20 – 16h40
Horaires de la classe :
9h – 12h / 13h30 – 16h30
Périscolaire géré par l'Amicale Laïque :
Accueil des enfants inscrits au minimum 24 heures avant.
Horaires : 7h45 – 8h50 / 16h40 – 18h
Tarifs : matin 2 euros / soir 2.50 euros

Contact :
EPP Sébastien Luneau, 5 rue du Grand Vitrail, 85230 BOUIN
ce.0851127n@ac-nantes.fr
02 51 68 77 22









L'ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC



A l'école Jeanne d'Arc, les enfants se révèlent et grandissent en responsabilité. Tout en ayant un ancrage local et historique, ils sont acteurs du 21ème siècle.
C'est une école où l'ensemble de la communauté éducative s'engage avec enthousiasme.

Effectifs et équipe éducative à la rentrée 2020
L'école compte 3 classes avec un total de 64 élèves répartis ainsi :
26 élèves de la TPS à la GS avec Isabelle LABBÉ, aidée par Adeline PETIGAS.
19 élèves en CP-CE1 avec Yveline FORT.
19 élèves en CE2-CM1-CM2 avec Joël MERCERON.
Séverine MICHAUD, qui occupe un poste surnuméraire, est présente chaque lundi pour accompagner les élèves sur des temps d'ateliers, en coanimation avec les enseignants.
Catherine CHENIER, enseignante spécialisée, complète l'équipe pédagogique.
Sylvie MOREAU accueille les enfants au périscolaire matin et soir.
Guylaine ROBIN est responsable de l'entretien des locaux.

Activités pédagogiques et éducatives 2020/2021 :
Les enfants partiront à la découverte des cinq continents durant les cinq périodes composant l'année scolaire. Une journée est consacrée avant chaque départ en vacances pour vivre ensemble des ateliers sur un pays ; les élèves peuvent venir déguisés ce jour-là. Ce thème permet aussi de parler du Vendée Globe et de suivre les skippers durant cette épreuve mythique.
Par ailleurs, nous continuons nos partenariats avec la piscine de Beauvoir-sur-Mer, avec la médiathèque de Bouin, avec les Gobeurs d'Huitres et avec la municipalité pour des séances de cinéma. Les élèves participeront également au concours des Incorruptibles, à une rencontre sportive avec les écoles du secteur au printemps, à un rallye-lecture (CP-CE1) et à Chantemai (CE2-CM).

L'OGEC et l'APEL accompagnent nos projets
Vente de saucissons, de bières, de sapins de noël… Ils sont également présents pour la kermesse du mois de juin et lors de la Fiesta Pizza du dernier jour de l'année scolaire.

Nos différences :
Parcours de catéchèse à partir du CP et célébrations pour les enfants et leurs familles.
Classe de neige à Saint-Lary, tous les 3 ans.
Certification « Génération Écoresponsable » de l'école en lien avec le Département et Trivalis.
Pédagogies alternatives : intelligences multiples, plans de travail en maternelle, ateliers d'inspiration Montessori en CP-CE1, parcours personnalisés en mathématiques en CE2-CM.
Des temps forts : la semaine des arts, les assemblées d'enfants, le défi *Dix jours sans écran*.
Verre de l'amitié offert aux enfants et aux parents avant les vacances d'été.

Horaires de l'école :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h40 – 12h / 13h35 – 16h30

Périscolaire : Accueil des enfants sans inscription au préalable.
Horaires : 7h30 – 8h30 / 16h30 – 18h15
Tarifs : 1 euro par demi-heure

Inscriptions :
Le chef d'établissement, Joël Merceron, prend les inscriptions tout au long de l'année scolaire ; il est possible de prendre rendez-vous avec lui pour visiter l'école en dehors des portes ouvertes. N'hésitez pas à venir le rencontrer !

Coordonnées de l'école :
Ecole privée Jeanne d'Arc
Rue du Château d'Arras 85230 BOUIN
02 51 68 80 87 ecolejeannedarc.bouin@orange.fr
Site Internet : bouin-jeannedarc.fr
Facebook : Ecole Jeanne d'Arc Bouin





NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Mardi 1er décembre 2020, dans la salle du Conseil de la mairie, les enfants du nouveau Conseil Municipal (CME) se sont retrouvés pour leur première réunion, accueillis par Monsieur le Maire, ainsi que par Thérèse CHARIER, Valérie JAUNET et Jean-Claude ANDRÉ, Conseillers Municipaux. Des journalistes se sont déplacés pour cet évènement.

Maho ANDRIEUX, Amira DJABRI, Valentine FORT, Rosy GAGNEUX, Lilly GRIMBERGER, Maddy PRAIN et Raphaël SALAUD se sont vu remettre par Monsieur le Maire une sacoche comprenant une écharpe tricolore, un badge officiel, une clé USB et un porte documents.

Les enfants se sont groupés pour créer une courte vidéo où ils adressent leurs vœux pour un joyeux noël. Puis avec beaucoup d'enthousiasme, ces nouveaux ambassadeurs se sont dirigés vers la médiathèque pour une visite guidée et pour l'enregistrement d'une autre vidéo où ils adressent leurs souhaits pour la nouvelle année. Ces vidéos seront mises en ligne sur la page Facebook, la chaîne Youtube et le site internet de la mairie. Sur le chemin du retour, le groupe s'est arrêté Place de l'Église pour y installer la boite aux lettres du Père Noël.
Cette première réunion s'est terminée par l'écoute du début de l'histoire de *L'arbre qui voulait pousser dans la mer,* contée par Monsieur François BARRÉ. Chaque jour, les enfants peuvent suivre les épisodes de ce calendrier de l'Avent sur la page Facebook, la chaîne Youtube et le site internet de la ville de Bouin.

A 18 heures, heure à laquelle la réunion a pris fin, les parents sont venus chercher les jeunes élus. Nous les retrouverons bientôt avec certainement beaucoup d'idées. En attendant, très bon noël aux enfants et à tous les Bouinais...





ACTUALITÉ DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS ne pouvant cette année proposer aux aînés son déjeuner annuel, COVID-19 oblige, le bureau a mis en place une initiative originale pour maintenir le lien intergénérationnel pendant cette période si difficile. Avec le souci de l'économie locale, l'équipe a confectionné un petit colis de confiseries et de fleur de sel 100% bouinais qui sera distribué pendant le temps de Noël ; une petite carte, réalisée par Floriane KERVIEL de Bouin accompagnera ce présent.
Renseignements : Florence FRONT,
Vice-présidente du CCAS
📞 02 51 49 74 14 ✉ contact@bouin.fr



Associations

L'AMAB

L'Association Multi Activités de Bouin créée en 2003 par la chorale Isle Do Ré, rejointe au fil du temps par d'autres sections répondant à son objectif à savoir « permettre à ses adhérents de s'exprimer par la pratique de toute activité sportive, culturelle ou sociale » est devenue une association regroupant à ce jour sept sections : Badminton, Gymnastique, Chorale Isle Do Ré, Airs enchantés, Randonnée, Yoga et Yoga du rire.

Rétrospective 2020 : Toutes les activités de l'AMAB ont dû être suspendues durant une grande partie de l'année afin de respecter les consignes sanitaires réglementaires. Toutefois le Forum des Associations de septembre a permis de faire connaître chaque section de l'AMAB aux nouveaux arrivants dans la commune mais aussi à d'autres personnes. Chaque section a pu constater l'inscription de nouveaux adhérents à la rentrée.

Actualités : Le Yoga du rire et les Airs enchantés sont venus rejoindre l'AMAB cette année ; ces deux disciplines connaissaient déjà un franc succès auparavant. Vu la difficulté de chanter avec un masque, la section Chorale a été mise en sommeil.

Projets 2021 :
Dès l'ouverture de la médiathèque : création d'un atelier informatique pour débutants et confirmés. En janvier : adhésion de la section Badminton à l'UFOLEP afin de rencontrer d'autres clubs et de participer à des compétitions.
Le 18 avril : rando des ports.
Les 5 et 6 juin : programmation d'un spectacle réalisé par les Airs enchantés.
Courant juin : trois journées portes ouvertes à la section Gymnastique.
Décembre : participation au Téléthon.

Composition du bureau : présidente : Rose-Marie CHEVALIER, vice-président : Denis ROBARD, trésorière : Nicole GIRAULT, secrétaire : Geneviève COLAS, secrétaire adjointe : Danye BLET.

Contact : Pour tout connaître sur les diverses activités de l'association (horaires, tarifs, permanences...), rendez-vous sur le site internet : http://www.amab-bouin.fr, ou contactez Rose-Marie CHEVALIER 📞 06 41 93 91 73.



Membres du bureau, de gauche à droite : Danye BLET, Geneviève COLAS, Rose-Marie CHEVALIER, Nicole GIRAULT (absent Denis ROBARD)





L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE BOUIN

C'est avec joie que les sapeurs-pompiers de Bouin ont vu de nouvelles recrues rejoindre leurs rangs cette année 2020 et ils en attendent d'autres pour 2021.
Ils constatent avec fierté que les valeurs d'entraide et de solidarité ne sont pas délaissées, et ceci malgré une année très particulière. Ils vous feront part ultérieurement de leurs projets pour 2021.

Contact : Service Recrutement : Jean-Joseph DENIS, Chef de Centre 📞 06 29 98 56 52 / Amicale : Jean-Michel BASTARD, Président 📞 06 85 54 55 10

L'APLAV, ASSOCIATION PÊCHE LOISIR ATLANTIQUE VENDÉE

L'association compte 650 adhérents, elle a pour objet :
• de maintenir le libre accès à la mer, sur l'estran, et dans les lieux de pêche fréquentés par les pêcheurs pratiquant la pêche de loisir traditionnelle, familiale, ou en groupe, et que ce soit à pied, du bord ou embraquée…
• de participer à l'étude et au suivi de tout projet susceptible de porter atteinte à notre littoral
• d'être informée et d'informer sur la réglementation en vigueur
• de conserver les droits de pêche déjà acquis.
C'est pourquoi, nous participons :
• aux comités de pilotage pour l'exploitation des sables en mer
• aux commissions pour le projet éolien en mer dans notre secteur
• aux comités de pilotage Natura 2000 en mer (qui s'étend de l'estuaire de la Loire jusqu'à l'Ile de Noirmoutier) en vue de l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB).
Mais l'association organise également des journées de découverte de la pêche à l'intention des individus, des familles, des groupes, des écoles… Nous accompagnons les participants, nous les conseillons et les informons des bonnes pratiques à adopter pour pratiquer une pêche respectueuse de l'environnement et des ressources.
Tout cela représente une grosse activité pour les administrateurs. Plus nous serons nombreux et plus nous serons écoutés par les administrations, plus nous serons forts.

Contact : Jean-Yves CROCHET, Président, Le Tignon, 85230 BOUIN, 📞 06 04 47 85 05
Prévoyez une enveloppe timbrée à votre adresse pour le retour.
Avec nos meilleurs vœux pour l'année 2021.







LES ARCHERS DU PAYS DU GOIS

Jouissant d'une ancienneté de 25 ans, le club Les Archers du Pays du Gois permet aux amateurs de sports de concentration et de maîtrise de soi d'acquérir tout le savoir-faire du tir à l'arc.
L'année 2020 a été, par la force des choses, une année particulière. Si en début d'année nous avons pu fêter notre Saint Patron Saint-Sébastien, le reste de la saison ne nous a pas permis d'exprimer nos talents comme nous aurions aimé le faire. Cependant, dès le retour des jours heureux, les mordus ont répondu à l'appel et notre terrain a été particulièrement apprécié, y compris pendant la période des congés d'été pendant laquelle, et pour la première fois, nous l'avons ouvert aux vacanciers. C'est également pendant cette période que nous avons renouvelé notre participation aux animations estivales de Fromentine, tous les mardis après-midi des mois de juillet et d'août.

La rentrée s'est faite dans l'incertitude créée par la pandémie, les inscriptions en ont été quelque peu contrariées malgré nos participations aux Forums des associations organisés dans nos quatre communes. Malheureusement, la crise sanitaire s'étant aggravée, les animations que nous avions prévues ont dû être annulées dans leur totalité (Concours sélectif aux Championnats de France, Téléthon…).

2021 s'annonce. Si pour l'instant l'incertitude persiste, nous avons commencé à investir pour l'avenir en faisant l'acquisition de matériel plus ludique et moins dangereux, afin de répondre aux demandes des centres aérés, ou pour organiser les kermesses des écoles voire les animations périscolaires. Les premiers éléments nous appartiennent désormais et nous ne manquerons pas de les compléter afin d'organiser des « Battle-Archery » intergénérationnelles et/ou interscolaires.
Au mois de juin, nous espérons pouvoir organiser notre tir traditionnel dit « abat-oiseau » ou tir du Roy pour une vraie fin de saison ; l'avenir nous le dira.

Comme tous les ans, le mois de novembre 2021 verra se dérouler le concours annuel sélectif pour les Championnats de France de tir en salle, au complexe sportif de Saint-Gervais.

Contact : Les Archers du Pays du Gois, 68 rue du stade, 85230 Beauvoir-sur-Mer
07 67 80 45 30 archers-du-gois@laposte.net







L'ARTS, ATELIER DE RÉFECTION EN TAPISSERIE DE SIÈGES



L'association ARTS a démarré l'année avec 10 personnes, réparties sur 2 cours, pour la réfection de sièges, et 6 personnes pour la couture.
Les cours seront compensés sous forme de stages dès que les mesures sanitaires le permettront.
Il reste encore des places disponibles dans les ateliers, n'hésitez pas à nous appeler ou à nous envoyer un mail si vous êtes intéressés.
Le marché de noël étant supprimé, nous avons le plaisir de présenter quelques-unes de nos réalisations mises en vente dans le café de L'Isle de Bouin, Place de l'Église.
Notre projet pour 2021 est de mettre en place des ateliers d'initiation à la réfection de sièges pour les jeunes de 11 à 18 ans durant les périodes de vacances scolaires.

Contact Martine 06 73 51 50 00, Fabienne 06 48 06 08 48, Sylvie 06 07 06 05 39

LES GOBEURS D'HUITRES

La fête des Gobeurs d'huitres a lieu le premier dimanche d'août à Bouin sur le terrain de sport du Poiroc. C'est une grande kermesse conviviale agrémentée de nombreux stands, de jeux et où se dispute le célèbre concours des Gobeurs d'huitres. Cette fête existe depuis 57 ans grâce à de nombreux bénévoles. Un dîner champêtre et un spectacle folklorique animent la soirée et ceux qui le souhaitent peuvent danser ; la soirée est clôturée par un feu d'artifice. Malheureusement, comme tant d'autres associations, nous n'avons pu organiser cette année la cinquante-septième fête des Gobeurs d'huitres ; espérons vivement que l'année 2021 le permettra !
Les bénéfices sont attribués pour l'essentiel à l'école Jeanne d'Arc de Bouin, aux associations Tennis de Table, Basket Club et K'Danse, et à la paroisse de la commune.
Notre assemblée générale aura lieu en février prochain, ce sera l'occasion pour les bénévoles de se retrouver en attendant le dimanche 1er août 2021.

Contact : Corinne POULAIN cophinope@orange.fr





L'ASSOLI, ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE ET DE LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS

Focus sur cette année 2020 en pointillé

L'année 2020 qui s'achève restera, pour nous comme pour bon nombre d'acteurs associatifs, une parenthèse entre deux années. Cependant, nos équipes sont restées mobilisées pour répondre aux objectifs fixés en accueillant et en proposant aux enfants, aux adolescents et aux adhérents un panel d'activités.
Au sein de l'accueil enfance, ouvert pour les 3-5 ans et 6-10 ans, nous avons recensé 223 enfants dont 26 demeurants à Bouin.
Côté jeunesse, ce sont 96 adolescents de 11 à 17 ans qui ont participé à nos activités dont 18 de Bouin, 21 de Saint-Gervais, 23 de Saint-Urbain et 34 de Beauvoir-sur-Mer.



La période estivale, malgré le protocole sanitaire, a embelli notre année. En effet, ce sont en moyenne 45 enfants et 15 jeunes que nous avons reçu quotidiennement pendant les deux mois d'ouverture. Des ateliers et des soirées thématiques (certaines avec les parents), un mini-camp à vélo au Collet, des sorties en bord de mer, un méga grand jeu au complexe sportif du Poiroc... ont agrémenté leurs journées.

Notre Espace de Vie Sociale a permis à une trentaine de familles de notre territoire de réaliser quelques actions collectives malgré un arrêt des activités pendant les périodes de confinement.
Nos sessions d'initiation informatique pour adultes débutants, qui avaient affiché une belle réussite en 2019, n'ont pas pu être poursuivies par nos aînés, les empêchant de compléter leurs connaissances en 2020 ; néanmoins cinq sessions ont pu être organisées au premier trimestre.
En ce qui concerne les activités, nous avons pu mettre en place deux sorties en famille, une en mars, l'autre en septembre, une conférence populaire en février, et un atelier Théâtre-Forum sur le thème des relations amoureuses à l'adolescence en octobre, tout ceci permettant à



une petite centaine de personnes de vivre des moments conviviaux malgré cette période où les contacts sociaux sont limités.

Actualités 2021

Pour l'enfance, des animations et temps forts seront organisés les mercredis et en période de vacances scolaires.
Pour la jeunesse, des actions ayant pour thème l'apprentissage de compétences techniques, la solidarité ou la prévention santé, et des séjours de vacances seront mis en place.
L'année 2021 veut donner la possibilité aux jeunes de se réapproprier leurs espaces pour y pratiquer toute forme d'expressions créatives, ludiques, artistiques...

Pour les familles, des actions seront mises en place tout au long de l'année : sorties d'une journée, rencontres sur la thématique de la famille, animations ludiques ou créatives (Jeux m'fée peur ou Créa famille...), invitations par les jeunes à sortir leurs parents, ou encore des activités réservées aux seuls parents.
De plus, nous maintiendrons nos initiations à l'informatique qui ont pour objectif de réduire l'isolement et la méconnaissance du numérique, notamment chez les plus de soixante ans, et de permettre aux utilisateurs des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication de compléter leurs acquis. Les séances se dérouleront les vendredis de 9h30 à 11h30, par groupe de 4 à 8 participants.

Contact : 02 51 54 83 87
assoli.accueil@orange.fr





ETTB, ESPÉRANCE TENNIS DE TABLE DE BOUIN

Rétrospective 2020 :
La saison 2019/2020 a été marquée par l'arrêt de la compétition et de toutes les activités en raison de la Covid-19. L'équipe séniors était alors en tête de son groupe dans le championnat de deuxième division (D2). Les autres temps forts que sont le tournoi du 1er Mai et les Gobeurs d'huîtres ont aussi été annulés. L'Assemblée Générale a dû être reportée au mois de septembre 2020 avec l'élection d'un nouveau bureau : Lucie LUSSEAULT, présidente, qui succède à Nicolas NAULLEAU, Jean-François BROSSARD, trésorier, et Fabien PONTOIZEAU, secrétaire.

Actualités :
L'Espérance Tennis de Table a vu l'arrivée d'un nouvel entraîneur en ce début de saison 2020/2021. Jean-Pierre LUSSEAULT dirige le vendredi soir de 19h30 à 21h l'école de tennis de table ainsi que le groupe séniors et loisirs. C'est un groupe de 20 joueurs motivés et assidus qui se retrouvent dans la convivialité tous les vendredis. La saison a une nouvelle fois été interrompue par la pandémie et devrait reprendre en janvier si les conditions sanitaires le permettent.

Projets 2021 :
Cette saison, le club souhaite participer au dynamisme de la vie sportive bouinaise en proposant différentes initiations aux jeunes. Une première rencontre a eu lieu durant les vacances de la Toussaint avec le groupe 10-17 ans de l'Assoli, cette initiative devrait se poursuivre auprès des écoles.
Dans ce contexte particulier, la section tennis de table laisse ouverte ses inscriptions, pour que chacun, à la suite du confinement, puisse commencer ou reprendre une activité physique. Le tennis de table, ou PING, est un sport ludique, convivial et accessible à toutes les générations. Le club propose 3 séances d'essai et une demi-tarification pour toute nouvelle adhésion après le 1er janvier 2021.
Le Ping pour tous !

Contact : Lucie LUSSEAULT 📞 06 19 39 88 02 ✉ secretariat.ettbouin@gmail.com







TERRES DES MARAIS

Terres des Marais est une association qui a pour objectif la promotion et le soutien des arts de la céramique. Mais en raison des restrictions dues à la situation sanitaire, l'année 2020 a été calme. Nous avons dû restreindre nos ateliers et supprimer nos sorties et nos animations.
L'investissement du raccord du four à une cuve de gaz a pu être réalisé et c'est avec joie que nous reprendrons nos ateliers dès que possible.
En 2021, nous espérons pouvoir effectuer des cuissons raku* en groupe, visiter les Terres cuites d'Aizenay, nous rendre en mai au marché des potiers à Herbignac, exposer à Bouin cet été, et y participer aux Insolites avec une animation « oyas » pour le potager et une exposition de mobiles.
* Le raku, du japonais raku-yaki, qui signifie « bonheur dans le hasard », est le résultat d'une technique de fabrication et d'un mode de cuisson d'origine coréenne qui s'est développée dans le Japon au 16ème siècle. D'après wikipédia.

Contact : Cathy 06 87 62 85 52 terresdesmarais@orange.fr Terres des marais





TERRES INSOLITES

Cette année 2020 particulière a ralenti les activités de Terres Insolites mais ni son dynamisme et ni sa volonté.
A la suite des conditions sanitaires, nous avons dû annuler notre grand concours d'aluette de janvier 2021. Reporter la collecte des déchets sur le port des Champs de cet automne au printemps 2021. Réorganiser l'assemblée générale qui aura lieu à distance.

Dès que les conditions le permettront, nous organiserons un moment de convivialité pour échanger avec ceux qui le souhaitent sur leurs idées et leurs envies. Nous restons à votre disposition et à votre écoute. N'hésitez pas à nous communiquer vos suggestions.
Pendant vingt mois, nous avons le plaisir d'accueillir une stagiaire D.E.J.E.P.S. animation socio-culturelle et développement de territoire (diplôme d'État). Mickaële HECHT a pour objectif de dynamiser la structure, en accord avec les valeurs et les objectifs des membres ; elle proposera d'autres actions et projets.
Pour poursuivre notre éthique environnementale, notre association s'est équipée de vaisselle réutilisable pour éviter au maximum la production de déchets lors de nos manifestations. Notre projet pour le recyclage des eaux-usées lors des Insolites se poursuit.
Les bénévoles ont profité d'un peu de liberté cet été pour commencer à fabriquer des bancs et des tables.

LA PAROLE AUX ADMINISTRÉS



Le 23 février 2020, en partenariat avec l'association Hirondelle, Terres Insolites a organisé une matinée collecte de déchets. Elle a permis d'en ramasser plus de 700 kg entre le port des Champs et le port de La Louippe. Depuis ce ramassage, une « demoiselle Gitane », entièrement réalisée avec des matériaux de recyclage, parade sur le port des Champs !
Pour continuer à dynamiser ce petit port, un projet d'embellissement, en partenariat avec les propriétaires des cabanes, est en réflexion.
Cette année, nous avons reçu le soutien de la Région des Pays de La Loire. Cette reconnaissance nous permet de nous remettre au travail pour la prochaine édition des Insolites qui aura lieu le dimanche **22 août 2021**. Le thème : Les Insolites font leur cirque !

Circassiens, gens du voyage et autres nomades sont invités à participer à cette grande représentation !

Et vous, avez-vous envie de nous rejoindre ?
Alors, à bientôt

Contact : Terres Insolites, La Grande Maison, 85230 Bouin 06 15 52 34 24
contact@terresinsolites.fr, www.terresinsolites.fr, page Terres Insolites

LE SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES DE BOUIN

Le 10 octobre 2020 dans la salle de sport du Poiroc, s'est tenue, dans des conditions inédites – Covid-19 oblige - l'assemblée générale de l'Association Syndicale Autorisée (ASA) Syndicat de Propriétaires.

Cette réunion a été l'occasion pour son président Jean-Yves GAGNEUX, de faire un bilan des travaux engagés depuis de nombreuses années. François FOREST, Président de l'Union des Syndicats des Marais du Sud Loire a ensuite pris la parole pour présenter les missions et enjeux de cette structure et remercier Monsieur GAGNEUX dont le mandat prenait fin. Après des applaudissements nourris, il a pu être procédé à l'élection d'un nouveau bureau composé de Teddy BONNIN, élu Président, Thierry AUDEON, Vice-Président, Philippe BARRETEAU, Rémy BONNIN, Christophe FORRE, Bernadette FRANCHETEAU, Jean-Alain GAGNEUX, Thomas GISBERT, Christian ROUSSEAU.

Un syndicat aux origines anciennes
Une première et éphémère structure dénommée Association de Propriétaires est fondée à Saint-Gervais à la fin du 18ème siècle (26 décembre 1796). Elle regroupe en son sein plusieurs communes composées de marais dont l'île de Bouin. En 1798, notre commune se dote de sa propre structure de gestion ; la Société des Propriétaires de L'île de Bouin naît le 24 février 1798. Le bureau est alors composé de Philippe COLIN, Laurent-Alexandre LUMINAIS, Sébastien LUNEAU, André PELLETIER, Jacques POTET, Jean-Baptiste ROUSSEAU de l'ISLE.

Dès sa création, la Société s'attèle à mener à bien d'importants travaux visant à assainir le marais ; canaux, ponts et écluses sont créés à cette fin. On peut citer parmi les ouvrages primitifs les plus importants le Canal des Brochets (1802), celui du Sud ou l'écluse du Port des Champs (1803). L'actuelle écluse a été installée vers 1862, date correspondant à l'aménagement du port des Champs.

Si l'écoulement des eaux du marais et l'entretien des ouvrages qui le permet reste une priorité, par son activité, la Société contribue à assainir l'ensemble du territoire, y compris le centre bourg avec l'évacuation des eaux pluviales.
A l'origine, le secrétaire-trésorier de la Société procède à l'encaissement des taxes mais il fait rapidement face à des réticences pour les recouvrer. Pour parer aux difficultés de perception, ce rôle est confié au Trésor Public dès 1940. Avec l'adhésion en 1982 de la Société des Polders de Bouin, la Société des Propriétaires de Bouin couvre l'ensemble du territoire de la commune. En 1968, pour des raisons d'opportunité en lien avec les fournisseurs d'énergie du moment, la vieille Société des Propriétaires devient le Syndicat des Propriétaires

Jusqu'au milieu du 20ème siècle, les travaux sont exécutés à la main, avec acharnement. La mécanisation prend le relais, et ce sont des pelles mécaniques qui les remplacent. Cent-vingt kilomètres d'étiers sont entretenus par le syndicat (étiers principaux et secondaires, le réseau tertiaire étant à la charge des propriétaires privés). A cet important réseau qui nécessite un entretien régulier, s'ajoute une portion importante de digues de mer (de la Louippe au Collet) et de digues de terre qui bordent la commune (du Collet au Sud, pour se terminer au Bec). Cet impressionnant ouvrage de 32 kilomètres est entièrement sous la responsabilité du Syndicat.

Avec ses 1800 propriétaires, du fait d'un important morcellement de parcelles, sa compétence porte sur une grande partie du réseau hydraulique communal. L'action se traduit par l'entretien et la valorisation des cours d'eau, l'assurance de la manœuvre des ouvrages de régulation hydraulique (écluses, vannes…) et l'exécution des gros travaux dits « de réparations ».
Bouin ne serait rien sans l'intervention des hommes et des femmes qui ont composé cette Société.





Une parfaite connaissance des très complexes niveaux d'eau et du territoire si particulier de notre commune sont des prérequis nécessaires à une gestion hydraulique cohérente qui va de pair avec la défense contre la mer. Certes coûteux mais indispensables à la survie du marais, d'importants travaux de curage et d'entretien rythment les saisons.
Après Joseph FRIOU, François FORRE, Jean-Baptiste RAIMBAUD, Jacques FORRE et Jean-Yves GAGNEUX, c'est Teddy BONNIN, entouré d'un bureau de six personnes, qui assure à présent la présidence de cette vénérable institution.

Renseignements : Syndicat des Propriétaires, siège social à la Mairie de Bouin

Entreprises



UNE NOUVELLE ENSEIGNE À BOUIN !

Le port des Brochets est un site dont l'attrait est incontestable. N'hésitez pas à vous y rendre et à faire halte au restaurant *Gratt'huitres*. François JOLLY, secondé par une équipe pleine d'idées, vous y fera déguster, évidemment des huitres, mais aussi des moules, des sardines grillées et d'autres mets de sa composition. Il vous invite dès les beaux jours à venir profiter de sa terrasse d'où vous aurez une vue imprenable sur le port.
Contact : François JOLLY
📞 02 51 54 24 26 ou 06 08 75 36 44 ✉ jol1012@live.fr



UN POINT MONDIAL RELAIS

Depuis les premiers jours de décembre, Mickaël MARTEL propose un nouveau service d'expédition et de réception de colis. Le service *Mondial Relais* permet aux usagers, qu'ils soient ou non professionnels, l'expédition économique de plis et de paquets.
Contact : Mickaël MARTEL, Café de l'Isle de Bouin
3 Place de l'Église à Bouin
📞 02 51 68 81 54





LA CHOCOLATINE SUR M6

Hélène et Alexandre Merlet, propriétaires de la boulangerie pâtisserie La Chocolatine, établis à Bouin depuis maintenant 15 ans, ont été choisi pour participer à l'émission : La meilleure boulangerie de France, sur M6. Le tournage a eu lieu le 20 février dernier et la diffusion de l'émission, qui est également un concours, s'étendra sur 14 semaines de début janvier à mi-avril 2021, date de la finale. Suivez l'aventure télévisée de toute l'équipe de La Chocolatine !

Résumé des Conseils municipaux

En raison de l'absence de publication du bulletin municipal depuis décembre 2019, l'intégralité des procès-verbaux des Conseils municipaux peut être consultée en mairie et sur le site internet de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2020

Convention de partenariat avec l'Association Socioculturelle et de Liens Intergénérationnels (ASSOLI) : La Commune a décidé de confier la mission d'organiser et de réaliser des services dans les domaines des loisirs, de l'animation et de l'information pour les enfants et les jeunes âgés de 3 à 18 ans à l'ASSOLI. Le détail de ces missions et de leurs organisations sont prévus dans cette convention.
Dénomination d'une rue – résidence de la Fontaine : Dans le cadre de la rétrocession de voirie de la résidence de la Fontaine, la Commune a obligation de nommer cette nouvelle rue. Elle portera désormais le nom d'Impasse de la Fontaine.

Accord pour le renouvellement du parc Éolien de Bouin : Le parc Éolien de la Commune a été mis en service en 2003. EDF Renouvelables France et Vendée Energie (les propriétaires) souhaitent engager des démarches de renouvellement des parcs du Pays de la Côte de Jade (5 éoliennes) et des Polders du Dain (3 éoliennes) car la durée de vie moyenne d'une éolienne est de 20 ans. Cette démarche nécessite l'accord de la Commune qui y est tout à fait favorable.
Convention tripartite avec la fédération des chasseurs de Vendée et le Département de la Vendée concernant la gestion environnementale de la Lagune de Bouin : Cette convention, établie pour 5 ans, est nécessaire dans le cadre de la gestion de la lagune, que ce soit d'un point de vue administratif mais également sur la mise en valeur des richesses naturelles de ce site. Les missions d'entretien environnemental sont ainsi réparties entre les 3 parties.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2020

Bail emphytéotique avec IFREMER : Il y a 20 ans, en 1999, la Commune de Bouin a conclu avec l'établissement public à caractère industriel et commercial IFREMER, un bail emphytéotique pour la location du bâtiment situé au Polder du Dain. Cette location arrivant à son terme, il est nécessaire de la renouveler.
Convention pour l'entretien des pistes cyclables et pédestres avec Challans Gois Communauté
La Communauté de Communes a aménagé un sentier pédestre *Les Oiseaux et le Marais* d'une longueur de 12,2 km. Cet aménagement doit être entretenu au même titre que la Boucle de Bouin d'une longueur de 16,7 km. Cette convention précise les missions d'entretien réparties entre la Commune et la Communauté de Communes.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2020

Election du Maire : Le Code électoral prévoit que le maire sera élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal qui sont au nombre de 19. Monsieur Thomas Gisbert a obtenu la majorité absolue avec 17 voix, contre une voix pour Monsieur Christian Billon et une abstention.
Fixation du nombre d'adjoints : Vu le nombre de conseillers municipaux (19), le nombre d'adjoints ne peut excéder 5 personnes. Il a été décidé de créer 4 postes d'adjoints au maire.
Election des adjoints au Maire : Monsieur Pascal LASSOUS, 1er adjoint, est en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Madame Véronique FRADIN, 2ème adjointe, est en charge des finances, de la préparation et du suivi des budgets communaux, et des sports. Monsieur Jean-Claude ANDRE HIERLE, 3ème adjoint, est en charge de la communication externe et du tourisme. Madame Magali GAUTIER, 4ème adjointe, est en charge de la voirie et des réseaux divers, et des bâtiments communaux.



Lecture de la Charte de l'Elu Local : Les conseillers municipaux ont pour obligation de lire en séance publique lors de leur prise de fonction, la charte de l'élu local qui définit les différents principes républicains afférents à leurs missions. Celle-ci a été lue par Monsieur le Maire, Thomas GISBERT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Représentation de la Commune au Comité territorial de l'Énergie du secteur Nord-Ouest, en vue de l'élection des délégués au Comité syndical du SYDEV : Monsieur LASSOUS Pascal est élu titulaire, Madame Magali GAUTIER est élue suppléante.
Election d'un représentant au syndicat d'aménagement hydraulique : Monsieur le Maire, Thomas GISBERT et Monsieur Teddy BONNIN sont élus titulaires, Monsieur Pascal LASSOUS est élu suppléant.

Election d'un représentant au SIVU gendarmerie de Beauvoir-Sur-Mer : Sont élus en tant que titulaires, Monsieur le Maire, Thomas GISBERT, Madame Véronique FRADIN, Monsieur Georges CAMUS et Madame Magali GAUTIER.
Election d'un représentant à l'EHPAD de la Reynerie : Sont élus en tant que titulaires, Monsieur le Maire Thomas GISBERT, Madame Florence FRONT et Madame Guylaine ROBIN.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2020

Indemnités aux élus : Dans le cadre de l'exercice des missions du Maire et de ses adjoints, des indemnités leurs sont versées. Les plafonds sont encadrés par le Code Général des Collectivités territoriales en fonction du nombre d'habitants dans la commune. Ils se définissent par un pourcentage de rémunération de l'indice 1027 des grilles de la fonction publique. La nouvelle équipe a souhaité diminuer ses indemnités. Aujourd'hui, l'indemnité du Maire représente 35,99% (avant 43%) et celle des adjoints 15,43% (avant 16,50%).

Création de commissions communales permanentes et règles de désignations des membres des commissions : Les commissions communales comprennent 7 membres dont le Maire, 5 conseillers municipaux de la majorité et un conseiller municipal de l'opposition.

Election des membres des commissions communales : Sont mises en place les commissions suivantes : Commission « Ecologie-Développement durable, Agriculture, Aquaculture », Commission « Aménagement du territoire : urbanisme, patrimoine, voirie, espaces verts », commission « vie sociale – vie scolaire », commission « développement économique (tourisme, commerce, artisanat, entreprenariat, labellisation) », commission « communication, culture, fêtes et cérémonies », commission « sport, vie associative » et commission « finances ».

Exonération des loyers de la podologue, de la dentiste et de la psychologue durant la période de confinement : Pendant la période de confinement, certains professionnels de santé ont été dans l'incapacité de travailler. Aussi la Commune a souhaité les aider financièrement en adoptant l'exonération de leur loyer pendant deux mois suite au confinement.

Remboursement des arrhes et des tickets de restaurant scolaire : Durant la période de confinement, certains particuliers ont été dans l'incapacité de donner suite à leur réservation de salle. La Commune a décidé de procéder au remboursement des arrhes versés. Même procédé concernant les tickets de restauration non utilisés par les enfants qui n'étaient plus inscrits à l'école.
Exonération de la redevance d'occupation du domaine public pour les commerçants : Afin de soutenir les restaurateurs et commerçants, la Commune a souhaité exonérer la redevance d'occupation du domaine public pour les débits de boissons, restaurants et commerçants de Bouin, au titre de l'année 2020.

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOÛT 2020

Travaux de voirie Rue de l'Aumois : Des travaux de réfection de voirie sont effectués dans la cadre d'un marché à bon de commande avec l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée (ASCLV). Ces travaux consistent à réfectionner la voirie et à développer l'accessibilité PMR.
Mise en place de la Commission Communale des Impôts Directs : Chaque commune doit procéder lors d'un nouveau mandat à l'élection des membres de la commission communale des impôts directs. Pour cela, le conseil municipal doit proposer une liste avec 32 noms de citoyens Bouinais ou citoyennes Bouinaises, aux services fiscaux qui procèderont à l'élection des membres.

Adhésion à la Fondation du Patrimoine : Dans le cadre de la restauration et la conservation de son patrimoine historique, la Commune a souhaité adhérer à la Fondation du Patrimoine qui participe à des actions de sensibilisation de la population à la sauvegarde du patrimoine local.
Rapport public annuel 2019 sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif : Chaque année, ce rapport est présenté par la collectivité. Aujourd'hui, 1030 abonnements sont facturés avec une consommation de 71 640 m3 (facturés) soit une consommation moyenne de 69m3 par usager. Le réseau se comptabilise sur 19 km, avec 2 stations d'épuration.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2020

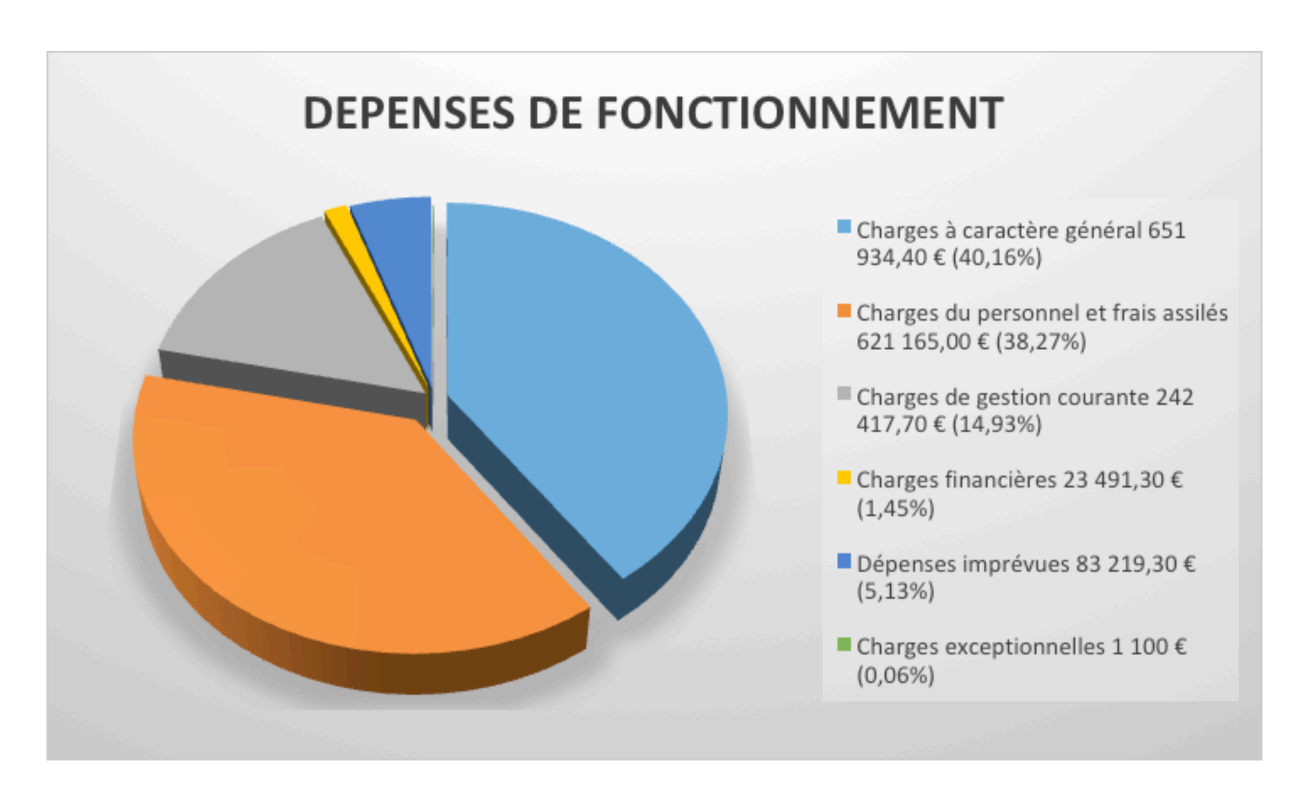
Mise en place du service civique : La Commune souhaite participer au dispositif du service civique afin de permettre à des jeunes âgés de 16 à 25 ans (30 ans pour les jeunes atteint d'un handicape) d'accomplir une mission d'intérêt général dans un des domaines ciblés par le dispositif.
Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal : Dans les six mois qui suivent l'installation du nouveau conseil municipal, un règlement instituant le fonctionnement de cet organe délibérant doit être mis en place.
Fonctionnement des assemblées : remplacement de Madame Marie-Jo ROBARD dans les commissions communales.
Faisant suite à la démission de Madame Marie-Jo ROBARD de son poste de conseillère municipale en date du 25 septembre dernier, Monsieur Jean-Guy ROBIN est désigné par le Conseil municipal pour siéger dans les commissions vie sociale, sport et vie associative, finances.

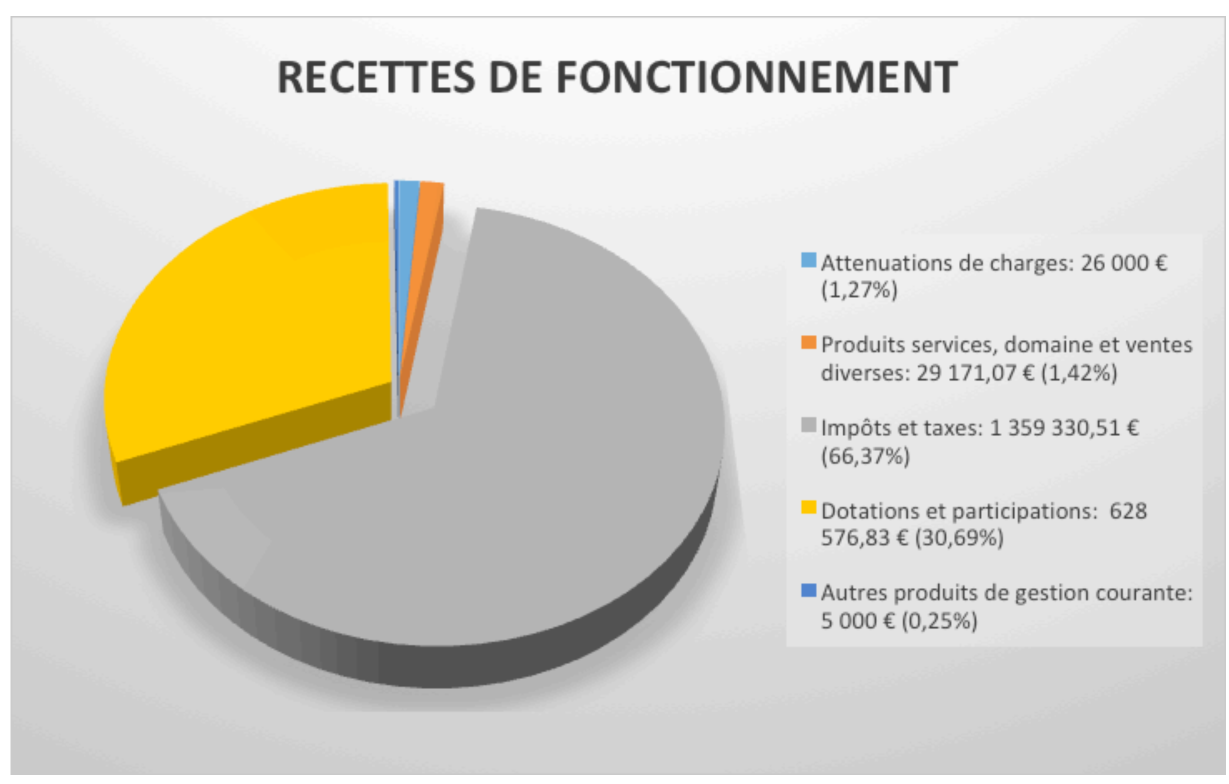
Convention de participation financière entre la Communauté de Communes de Challans Gois et la Commune de Bouin : Dans le cadre du premier confinement, et afin de mutualiser les achats de masques réutilisables et jetables, la commune s'est associée à la Communauté de Communes de Challans Gois pour bénéficier de prix de groupe plus avantageux, et ainsi permettre l'attribution à chaque habitant de la commune d'un masque réutilisable.
Avenant n°2 à la convention de prestation hydraulique : La gestion des écluses du site ostréicole du Polder du Dain, confiée au « groupement employeurs Ile de Noirmoutier », arrivant à son terme le 31 décembre 2020, son renouvellement est à définir par un deuxième avenant. Cette convention précise les répartitions financières entre les usagers et les propriétaires.

Fixation de nouveaux tarifs de la médiathèque : La médiathèque Yvon Traineau qui ouvrira ses portes en janvier 2021 sera gratuite pour les adhérents.
Approbation du règlement intérieur de la médiathèque : Un règlement devra être approuvé dans le cadre de la prochaine ouverture au public de la médiathèque. Ce règlement prévoit la gratuité de l'adhésion, les règles de conduite à tenir et d'autres dispositions.
Mise en place d'une charte des technologies de l'information et de la communication de la collectivité : Afin de prévenir des risques technologiques liés à l'utilisation du matériel informatique au sein de la collectivité, il est nécessaire de mettre en place une charte préconisant les règles d'usage et d'utilisation des moyens de communication.

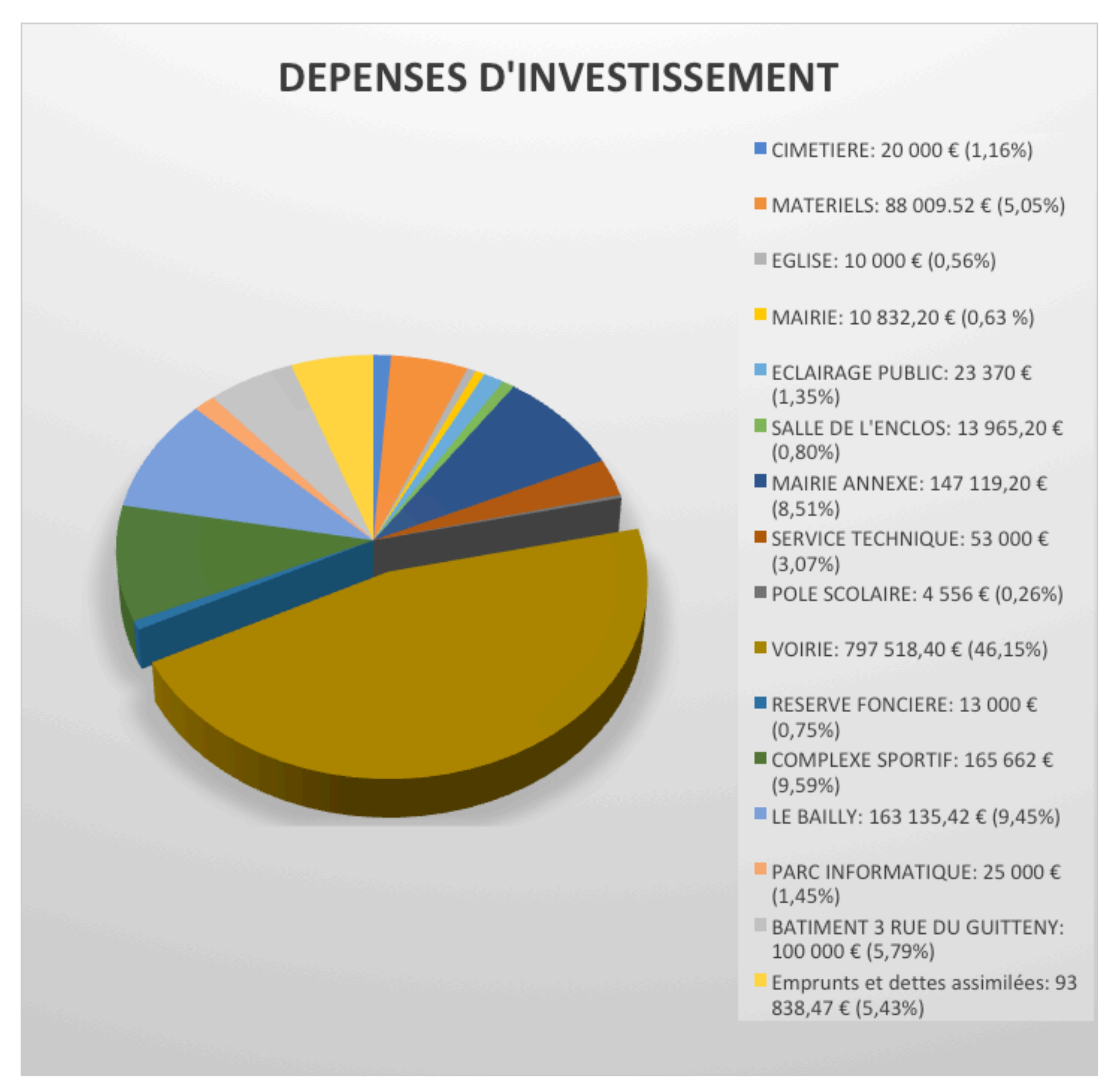


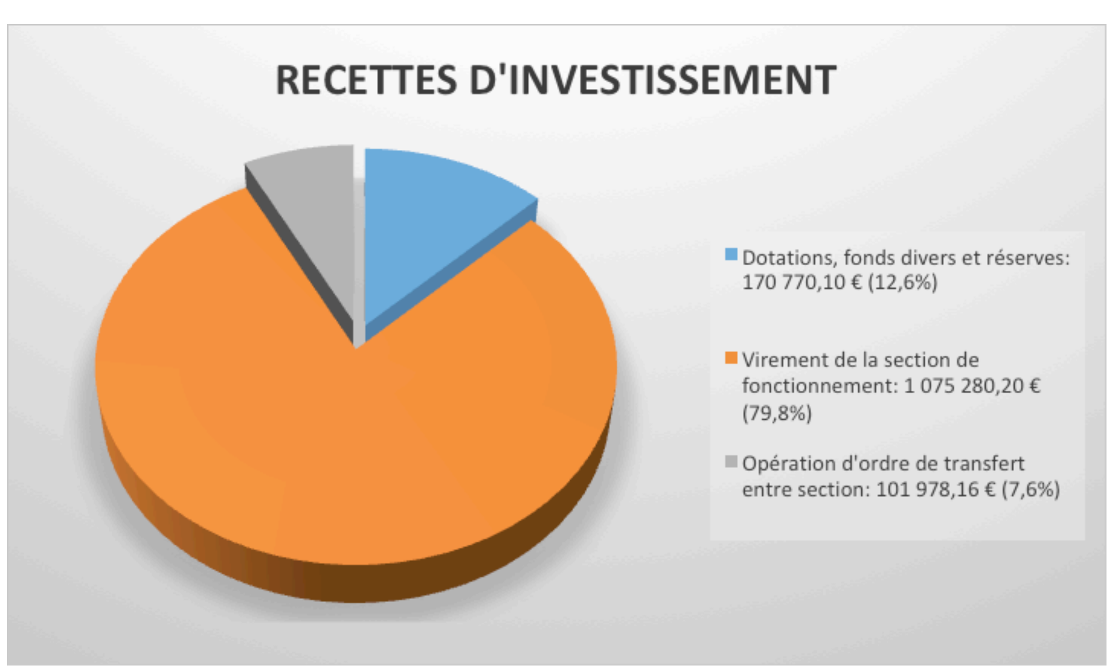
BUDGET COMMUNAL 2020





BUDGET COMMUNAL 2020







Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

07/01
Installation d'un module de sanitaires publics
3 Place des Anciens Combattants – 85230 BOUIN
COMMUNE DE BOUIN – M. GAGNEUX Jean-Yves
24/06
Installation de panneaux photovoltaïques
5 Le Village Bas – 85230 BOUIN
Agence Française pour la Transition Energétique – M. MSELLATI David
22/07
Rénovation du bâti existant et modification d'emplacement du faîtage
16 Rue des Vignes – 85230 BOUIN
M. LASSOUS Pascal
24/07
Extension d'habitation (atelier d'artiste)
13 Lotissement du Moulin – 85230 BOUIN
Mme BARBO Christiane
27/07
Remplacement de la porte d'un garage
1 Rue du Bourbil – 85230 BOUIN
M. MOINE Louis
27/07
Changement de menuiseries, modification et création d'ouvertures
6 Rue du Grand Vitrail – 85230 BOUIN
M. ERTAUD Wilfrid
09/09
Pose de vélux
Le Clodisson – 85230 BOUIN
M. LE FAUCHEUR Damien

PERMIS DE CONSTRUIRE

07/01
Extension de bâtiment ostréicole
Polder des Champs – 85230 BOUIN
SATMAR - M. DUMESNILDOT Bertrand
06/03
Extension de bâtiment ostréicole
Polder des Champs – 85230 BOUIN
M. RAIMBAUD Didier
06/03
Construction d'un atelier de production d'hydrogène et de bureaux
La Chaussée du Bec – L'Epoids – 85230 BOUIN
CHALLANS GOIS COMMUNAUTE
M. RONDEAU Serge
16/03
Construction d'un bâtiment ostréicole
Polder du Dain – 85230 BOUIN
M. RABALLAND Damien
14/04
Modification d'ouvertures et transformation d'un garage en pièce habitable
34 Rue du Pays de Retz – 85230 BOUIN
Mme CORCAUD Catherine
17/04
Extension d'une maison d'habitation par une véranda
24 Rue de l'Aumois – 85230 BOUIN
Mme FRANCHETEAU Josette
29/06
Extension d'habitation
26 bis Rue du Grain d'Or – 85230 BOUIN
Mme PICOT Chloé
30/06
Extension en ossature bois
21 Boulevard du Poiroc – 85230 BOUIN
M. ARCHAMBAUD Frédéric
21/07
Extension de bâtiment ostréicole
Polder du Dain – 85230 BOUIN
M. THABORE Dan
17/09
Construction d'un bâtiment de nurserie ostréicole
Polder des Champs – 85230 BOUIN
SATMAR - M. DUMESNILDOT Bertrand
07/10
Démolition partielle et construction d'un refuge par extension
Belle Vue – 85230 BOUIN
M. DE LA TOUR Hervé
08/10
Construction de préaux
Polder du Dain – 85230 BOUIN
EARL BMS MAREE – M. DUPONT Sébastien



État civil

Depuis le 1er janvier 2020 :

Naissances

09 janvier, Erwan BABU
05 février, Adrien BONFILS
20 février, Léonin PÉAUD
11 avril, Lilly BOUGET REGNOUARD
05 mai, Nolann PINSON
06 juin, Jade LECAPLAIN HUCHET
21 août, Manoha AVERTY-MOSSARD
20 septembre, Lola POTIER
27 septembre, Louisa ROLLAND
11 novembre, Lucille ODÉON

Mariages

15 février,
Daniel JOLLY et Laëtitia ROBIN
29 février,
Yvan BABU et Annie MOREAU

Décès

11 janvier, Gisèle BOISDRON veuve AUBIN
13 janvier, Roger ROUSSEAU
25 janvier, Guy BURGAUD
14 février, Bertrand CHAGNEAU
24 février, Marie BLUSSEAU
épouse LASSOUS
24 février, Renée BEGAUD veuve ROUSSEAU
05 mars, Robert GROIZARD
07 mars, Gérard BRUNEAU
19 mars, Lionel BOURGAULT
22 avril, Luce BAUD veuve FRANCHETEAU
27 mai, René MARTIN
04 juin, Monsieur Marie FRANCHETEAU
veuf MOINARD
17 juin, Raymonde GRIMBERGER
veuve BECHET
27 juillet, Marie FRIOU veuve GABORIT
24 septembre, Albéric SORIN
24 septembre, Jacky LAUNAY
02 octobre, Olivier PADIOLLEAU
08 octobre, Jeanne RAIMBAUD
veuve BUCHOU
09 octobre, Paulette GAUTIER
veuve BERTHOME
17 octobre, Jacques KERZANET
06 décembre, Théophile AUDÉON



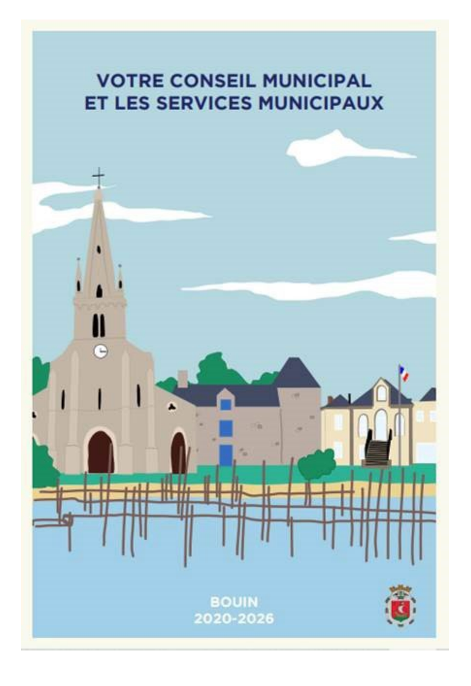
Services en mairie

Il permet à environ 70 enfants inscrits dans les deux écoles de la commune de déjeuner sur place. Deux services y sont organisés : l'un pour l'école Sébastien Luneau, l'autre pour l'école Jeanne d'Arc. Le personnel municipal est très attentif, outre les règles d'hygiène élémentaires, à faire respecter le protocole sanitaire très strict en raison du coronavirus. Il tient aussi à vous signaler que les repas à thème proposés par la société de restauration (noël, nouvel an chinois…) sont maintenus.

Nathalie DUVEAU : 06 79 81 43 25 restaurant.bouin@gmail.com







UN LIVRET DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE ET BIENTÔT UN GUIDE PRATIQUE !

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres un livret présentant les élus et les agents qui travaillent au quotidien pour notre collectivité. Pour le compléter, un guide pratique est en cours de préparation. Il sera édité au printemps prochain et présentera l'ensemble des associations, commerces, groupements, entreprises, artisans et institutions présents dans notre commune. Nous espérons que ces deux carnets rencontreront vos attentes et qu'ils vous seront utiles.

Renseignements : Valérie NAULEAU
service communication de la Ville de Bouin
02 51 49 74 14 communication@bouin.fr



© *Ouest-France*

LA MAIRIE ANNEXE DE L'ÉPOIDS ROUVRE SES PORTES !

Après un long moment de fermeture, la mairie annexe de l'Époids rouvre ses portes ! Monsieur Luck FOURNIER, Conseiller Municipal délégué aux affaires de l'Époids, vous y reçoit aux heures de permanences - heures pendant lesquelles vous pouvez aussi vous procurer des sacs jaunes destinés au tri des déchets recyclables.
En lien avec les services de la mairie de Bouin et avec la Police Municipale, Monsieur FOURNIER est là pour accueillir vos demandes et répondre à vos interrogations.
Permanences : Le lundi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Et sur rendez-vous.

Renseignements : Mairie annexe de l'Époids,
Place du Père Pelote 📞 02 51 49 74 14

LA FOURRIÈRE DE BOUIN

La commune procède à la capture des chiens et autres animaux en divagation. Il arrive en effet que nos amis à quatre pattes prennent quelques libertés... A partir de la deuxième intervention, la capture est facturée 40 euros, de même que la nuit au chenil. Lors de la capture, l'animal est passé au lecteur de puce afin d'identifier son propriétaire. Ce dernier, une fois prévenu, est invité à venir récupérer son animal. Dans l'attente de l'arrivée de leur maître, les chiens reçoivent eau et croquettes, la municipalité étant soucieuse d'apporter un soin particulier au bien-être des animaux. Composé de deux cages isolées et couvertes, le chenil est actuellement en cours de réfection.

Contact : Mairie de Bouin, Bruno MARTINEZ, Brigadier-Chef Principal 📞 02 51 49 74 14

• Les bons réflexes •

COVID-19



VIGILANCE

En cette fin d'année, la municipalité vous invite à adopter une attitude vigilante vis-à-vis des personnes se présentant à votre domicile en invoquant toute forme de démarchage. En cas de doute, n'hésitez pas à demander la carte professionnelle de votre interlocuteur lorsqu'il se présente à votre porte ou à contacter la mairie ou encore le service de la Police municipale : 📞07.89.59.84.09.
La municipalité vous informe également que les enfants ne sont pas autorisés à faire du porte à porte sans avis des services de la commune.



S'engager au quotidien



LES BOUCHONS DE L'AVENIR

L'association Les Bouchons de l'Avenir récolte une multitude de bouchons en plastique et en liège.
Comment de simples bouchons peuvent-ils devenir source de joie et de bien-être pour les personnes en situation de handicap ?

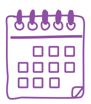
Grâce à des bénévoles répartis sur tout le département de Vendée, les bouchons, patiemment mis de côté par vos soins et déposés dans un lieu de collecte, sont transportés, triés, pesés, stockés, avant d'être vendus à un recycleur ; le tonnage récolté varie entre 60 et 78 tonnes par an.
Le bénéfice de la vente est distribué exclusivement à des personnes en situation de handicap, particuliers et centres de soins adaptés, habitant le département. L'année 2019, la somme de 18 000 euros remise le 12 octobre à Mouilleron-le-Captif a été répartie entre 23 bénéficiaires : 5 enfants pour une participation à des soins onéreux dispensés hors de France et non pris en charge par les pouvoirs publics, 9 adultes pour une aide à l'achat d'équipements ou de matériels spécifiques, et 9 autres pour une aide aux financements de projets de sortie, de loisir et de détente. En 2020, vu la situation sanitaire, la somme des dons, remise à Nesmy le 17 octobre dernier, s'élevait à 11 600 euros, répartis, en fonction de leur handicap, entre 15 bénéficiaires, dont 2 enfants.
Depuis sa création en 2003, près de 800 000 tonnes de bouchons ont été récoltés et pas moins de 116 290 euros ont pu être reversés à des personnes handicapées. Toutes ces données et les actions menées par l'association sont visibles sur le site internet : www.lesbonchonsdelavenir.fr et sur f : Les Bouchons de l'Avenir.

L'association recherche des bénévoles. Elle a besoin de vous pour l'aider dans ses différentes tâches et activités. De nouvelles mains seront les bienvenues, notamment sur le secteur Nord / Nord-Est du département, mais également sur toute la Vendée. Les besoins sont divers : collecte, tri, chargements, représentation au Conseil d'administration. Renseignez-vous sur le site internet ou auprès des responsables de votre secteur ; leurs coordonnées figurent sur les boites dans lesquelles vous déposez les bouchons.

Le 3 septembre 2020, une borne de collecte de bouchons a été installée dans l'espace d'attente de la mairie de Bouin ; une autre borne sera prochainement disponible à la mairie annexe de l'Époids mais vous pouvez d'ores et déjà y apporter vos bouchons. La collecte du secteur sera entreposée dans un local au port du Bec, local mis gracieusement à disposition par la Coopérative Maritime située sur le port.







VOS RENDEZ NOUS

*En raison de la situation sanitaire liée à la COVID-19,
aucune date particulière n'est programmée à ce jour de janvier à mars 2021.*

VOTRE MAIRIE

Place de l'église, 85230 BOUIN
02 51 49 74 14
contact@bouin.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi : 15h à 17h
Mardi : 9h à 12h
Mercredi : 9h à 12h / 15h à 17h
Jeudi : 15h à 17h
Vendredi : 9h à 12h / 15h à 17h
Samedi : 9h à 12h

Permanences à la mairie annexe de l'Époids :
Lundi : 10h à 12h30 / 13h30 à 17h

Toute l'actualité au quotidien :
www.bouin.fr





Ville de Bouin

A VOS TEXTES ET VOS PHOTOS

La chronique de l'Isle de Bouin est une revue municipale destinée à rassembler une communauté qui s'exprime et qui partage. Participez à cette rédaction collective !

Envoyez vos articles à l'adresse mail communication@bouin.fr au plus tard le **lundi 1er février 2021** pour la parution du printemps programmée en mars.

Merci à tous !

BOUIN CÔTÉ NATURE



LA GORGE BLEUE À MIROIR BLANC

Oiseau rare et surprenant
Passereau furtif et chatoyant
Cadeau vivant des marais buissonnants



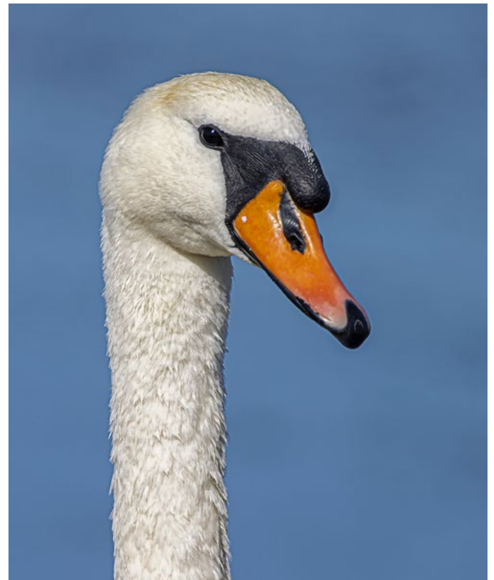
LE ROUGE GORGE FAMILIER

Curieux et pressé
Ventru et dressé
Un compagnon adoré



LE HIBOU DES MARAIS

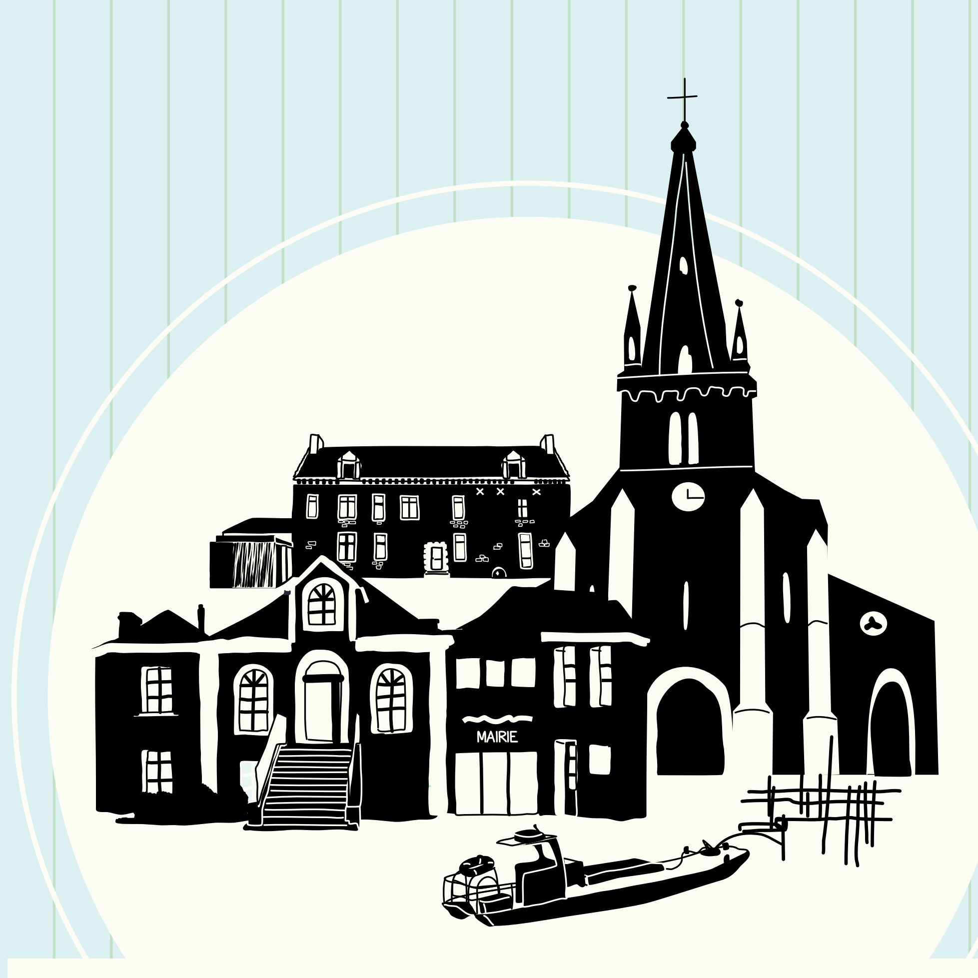
Regard hypnotisant, aux aguets
Immobile et camouflé, bien discret
Ami d'à côté, digne de respect



LE CYGNE TUBERCULÉ

Élégant, fier et posé
Silencieux sur l'eau des étiers
Et majestueux dans le ciel azuré

Photographies de Monique et Alexis BÉTUS, légendées par Valérie NAULEAU, extraites d'une série sur les oiseaux présentée lors de l'exposition Des oiseaux pour voisins *réalisée à l'occasion des journées du patrimoine à Bouin.*



LA CHRONIQUE DE L'ISLE DE BOUIN